

BURKINA FASO

**Ministère de l'Agriculture et de
l'Hydraulique**

**Direction générale de l'assainissement
des eaux usées et excreta**



**Enquête nationale sur l'accès des ménages
aux ouvrages d'assainissement familial - 2010**

**MONOGRAPHIE REGIONALE
NORD**

Novembre 2011

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
ET DE L'HYDRAULIQUE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE L'ASSAINISSEMENT
DES EAUX USEES ET EXCRETA

BURKINA FASO
UNITE - PROGRES - JUSTICE

ENQUETE NATIONALE SUR L'ACCES DES MENAGES
AUX OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT FAMILIAL
2010

MONOGRAPHIE REGIONALE
NORD

Novembre 2011

AVANT-PROPOS

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique a le plaisir de mettre à la disposition des acteurs du secteur de l'assainissement, la monographie de la situation de l'assainissement dans la région du Nord en 2010. Cette monographie régionale est élaborée à partir des données de la première enquête nationale sur l'accès des ménages aux ouvrages d'assainissement familial (ENA 2010).

Face à l'absence d'informations statistiques précises et fiables sur l'accès des ménages à l'assainissement au Burkina Faso, le Gouvernement s'est engagé à réaliser une situation de référence dans le domaine en 2010. Pour ce faire, une enquête d'envergure nationale a été réalisée avec l'appui technique de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD). Cette large opération a permis de collecter des informations auprès de plus de 58 000 ménages sur le territoire national.

Une monographie nationale a été élaborée. Elle présente les premiers résultats de l'enquête. Ceux-ci ont été discutés lors de la réunion du Cadre partenarial du Programme national d'approvisionnement en eau potable et assainissement (PN-AEPA) et du Plan d'action pour la gestion intégrée des ressources en eau (PAGIRE) le 8 juillet 2011. Ils ont ensuite été présentés en Conseil de Cabinet ministériel le 11 juillet 2011. Une plaquette d'information de quatre pages synthétisant ces premiers résultats est également disponible en français et en anglais. Elle a été diffusée à l'occasion de la participation du Burkina Faso à la Troisième Conférence africaine sur l'assainissement et l'hygiène (AfricaSan) tenue à Kigali au Rwanda du 19 au 21 juillet 2011.

La présente monographie régionale vise à mettre à la disposition des planificateurs, des décideurs et autres acteurs nationaux et locaux, des partenaires techniques et financiers, de la société civile et de tout autre acteur du développement, des données régionales et provinciales dans le domaine de l'assainissement familial.

Après une brève présentation du contexte dans le secteur de l'assainissement au Burkina Faso et de la région du Nord, le document passe en revue les points concernant les pratiques de défécation, les types de latrines utilisées par les ménages, les caractéristiques des latrines et les pratiques d'évacuation des eaux usées des douches. Ces thématiques sont abordées au niveau de la région et des provinces en spécifiant la situation régionale globale et celle des milieux d'habitation urbain et rural.

Nous espérons que les informations ainsi fournies à un niveau déconcentré seront utiles aux acteurs nationaux et locaux pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation des programmes et projets adaptés pour l'amélioration de la situation de l'assainissement au Burkina Faso.

Nous tenons à remercier toutes les structures qui ont contribué à la réalisation de l'enquête et l'élaboration des rapports. Nous adressons également nos félicitations et encouragements à l'ensemble du personnel du ministère, ayant participé à cette activité, pour son dévouement.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Hydraulique

Laurent SEDOGO
Grand Officier de l'Ordre National

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS.....	3
TABLE DES MATIERES.....	5
LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES.....	7
LISTE DES CARTES.....	9
LISTE DES TABLEAUX.....	9
LISTE DES REPRESENTATIONS GRAPHIQUES.....	11
INTRODUCTION.....	15
<i>CONTEXTE SECTORIEL</i>	15
<i>OBJECTIFS DE L'ENQUETE</i>	17
<i>DEFINITION DES CONCEPTS UTILISES</i>	18
PRESENTATION DE LA REGION DU NORD.....	20
I. ACCES DES MENAGES A L'ASSAINISSEMENT.....	25
I.1. Pratiques de défécation.....	25
I.2. Utilisation par type de latrine.....	27
I.3. Taux d'accès à l'assainissement familial.....	28
II. TYPOLOGIE DES OUVRAGES.....	31
II.1. Stock d'ouvrages.....	31
II.2. Types d'ouvrages pour excreta.....	31
II.3. Usage des latrines.....	32
II.4. Partage des latrines.....	33
II.5. Nombre d'utilisateurs par latrine.....	34
II.6. Localisation des ouvrages.....	35
II.7. Accessibilité aux ouvrages.....	36
II.8. Mode de stockage des excreta.....	37
II.9. Vidange des latrines.....	37
III. GESTION DES EAUX USEES.....	39
III.1. Utilisation d'une douche.....	39
III.2. Mode d'évacuation des eaux usées des douches.....	40
III.3. Localisation des douches.....	41
III.4. Vidange des douches.....	42
CONCLUSION.....	45
ANNEXE 1 : TABLEAU DES PRINCIPAUX INDICATEURS.....	49
ANNEXE 2 : APERÇU METHODOLOGIQUE.....	52
ANNEXE 3 : QUESTIONNAIRE DE L'ENQUETE.....	53
ANNEXE 4 : BIBLIOGRAPHIE.....	55

LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES

CM	Chef de ménage
CNS	Conseil national de la statistique
CREPA	Centre régional pour l'eau potable et l'assainissement
CSLP	Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
DGAEUE	Direction générale de l'assainissement des eaux usées et excréta
DGRE	Direction générale des ressources en eau
EcoSan	Latrine d'assainissement écologique
EICVM	Enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages
ENA	Enquête nationale sur l'accès des ménages aux ouvrages d'assainissement
INSD	Institut national de la statistique et de la démographie
MAH	Ministère de l'agriculture et de l'hydraulique (anciennement MAHRH)
MAHRH	Ministère de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques
OMD	Objectif du millénaire pour le développement
ONEA	Office national de l'eau et de l'assainissement
PCD-AEPA	Plan communal de développement sectoriel en Approvisionnement en eau potable et assainissement
PN-AEPA	Programme national d'approvisionnement en eau potable et assainissement à l'horizon 2015
PSA	Plan stratégique d'assainissement
RGPH	Recensement général de la population et de l'habitation
SCADD	Stratégie de croissance accélérée et de développement durable 2011-2015
TCM	Toilette à chasse manuelle
VIP	Ventilated improved pit (toilette à fosse ventilée)

LISTE DES CARTES

Carte 1 : La région du Nord.....	22
Carte 2 : Les provinces de la région du Nord.....	22

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Stock estimé d'ouvrages d'excreta par province selon le milieu d'habitation.....	31
Tableau 2 : Répartition des latrines selon le type par milieu d'habitation et par province (en %).....	32
Tableau 3 : Répartition des latrines selon le mode de stockage des excréta par milieu d'habitation et par zone de résidence (en %)	37

LISTE DES REPRESENTATIONS GRAPHIQUES

Graphique 1 : Répartition des ménages selon les pratiques de défécation (en %)	25
Graphique 2 : Répartition des ménages selon les pratiques de défécation par milieu d'habitation (en %)	25
Graphique 3 : Répartition des ménages selon les pratiques de défécation par zone de résidence (en %)	26
Graphique 4 : Proportion de ménages déféquant dans la nature par province (en %)	26
Graphique 5 : Proportion de ménages déféquant dans la nature selon le quintile de niveau de vie par milieu d'habitation (en %)	27
Graphique 6 : Répartition des ménages selon les types de latrines utilisées par milieu d'habitation (en %)	27
Graphique 7 : Répartition des ménages selon les types de latrines utilisées par zone de résidence (en %)	27
Graphique 8 : Proportion de ménages utilisant des latrines améliorées par province (en %)	28
Graphique 9 : Taux d'accès à l'assainissement familial par milieu d'habitation (en %)	29
Graphique 10 : Taux d'accès à l'assainissement familial selon la zone de résidence (en %)	29
Graphique 11 : Taux d'accès à l'assainissement familial par province (en %)	29
Graphique 12 : Taux d'accès à l'assainissement familial selon des caractéristiques du ménage (en %)	30
Graphique 13 : Taux d'accès à l'assainissement familial selon le quintile du niveau de vie des ménages (en %)	30
Graphique 14 : Répartition des latrines selon le type par milieu d'habitation (en %)	31
Graphique 15 : Répartition des latrines selon le type par zone de résidence (en %)	31
Graphique 16 : Répartition des ouvrages selon leur usage par milieu d'habitation (en %)	33
Graphique 17 : Répartition des ouvrages selon leur usage par zone de résidence (en %)	33
Graphique 18 : Proportion de latrines selon le statut de partage par milieu d'habitation (en %)	33
Graphique 19 : Proportion de latrines selon le statut de partage par zone de résidence (en %)	33
Graphique 20 : Proportion de latrines partagées par province (en %)	34
Graphique 21 : Nombre moyen d'utilisateurs quotidiens de latrines améliorées par milieu d'habitation	34
Graphique 22 : Nombre moyen d'utilisateurs quotidiens de latrines améliorées par zone de résidence	34
Graphique 23 : Répartition des ouvrages améliorés selon le nombre d'utilisateurs quotidiens par milieu d'habitation (en %)	35
Graphique 24 : Répartition des ouvrages améliorés selon le nombre d'utilisateurs quotidiens par zone de résidence (en %)	35
Graphique 25 : Répartition des ouvrages selon leur localisation par milieu d'habitation (en %)	35
Graphique 26 : Répartition des ouvrages selon leur localisation par zone de résidence (en %)	35
Graphique 27 : Proportion de latrines situées hors des concessions par province (en %)	36
Graphique 28 : Répartition des latrines selon leur accessibilité par milieu d'habitation (en %)	36
Graphique 29 : Répartition des latrines selon leur accessibilité par zone de résidence (en %)	36
Graphique 30 : Répartition des latrines selon le statut de vidange par milieu d'habitation (en %)	37
Graphique 31 : Répartition des latrines selon le statut de vidange par zone de résidence (en %)	37
Graphique 32 : Proportion de latrines déjà vidangées par province (en %)	38
Graphique 33 : Répartition des latrines déjà vidangées selon le mode de vidange par milieu d'habitation (en %)	38
Graphique 34 : Répartition des latrines déjà vidangées selon le mode de vidange par zone de résidence (en %)	38

Graphique 35 : Répartition des ménages selon l'utilisation d'une douche par milieu d'habitation (en %)	39
Graphique 36 : Répartition des ménages selon l'utilisation d'une douche par zone de résidence (en %)	39
Graphique 37 : Proportion de ménages utilisant une douche améliorée par province (en %)	40
Graphique 38 : Répartition des douches par type d'évacuation des eaux usées selon le milieu d'habitation (en %)	40
Graphique 39 : Répartition des douches par type d'évacuation des eaux usées selon la zone de résidence (en %)	40
Graphique 40 : Proportion de douches ayant un système d'évacuation amélioré par province (en %)	41
Graphique 41 : Répartition des douches selon leur localisation par milieu d'habitation (en %)	41
Graphique 42 : Répartition des douches selon leur localisation par zone de résidence (en %)	41
Graphique 43 : Répartition des douches selon le statut de vidange par milieu d'habitation (en %)	42
Graphique 44 : Répartition des douches selon le statut de vidange par zone de résidence (en %)	42

INTRODUCTION

INTRODUCTION

CONTEXTE SECTORIEL

Parce qu'il est un être social qui tient à son environnement et à la qualité de son cadre de vie, l'homme a mis au point des mécanismes de collecte et d'élimination des déchets qu'il produit quotidiennement à travers sa chaîne alimentaire. C'est l'assainissement.

L'assainissement est un concept global, transversal prenant en compte les aspects politiques, institutionnels, culturels, techniques et financiers qui traduit une problématique complexe qu'il convient de bien poser, segmenter et analyser.

L'analyse montre qu'au Burkina, les facteurs suivants sont déterminants :

- la pauvreté qui frappe une grande partie de la population ;
- les habitudes socioculturelles ;
- l'analphabétisme et l'insuffisance des dispositifs d'éducation sanitaire ;
- l'urbanisation galopante liée à sa forte croissance démographique ;
- l'insuffisance et/ ou l'inadaptation des systèmes d'assainissement ;
- le non-respect de la législation en matière d'environnement.

La prise de conscience de l'importance de l'assainissement pour le développement humain a véritablement émergé dans les années 1990 avec la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement et le Sommet mondial sur l'environnement et le développement à Rio en 1992. Elle a été renforcée lors du Sommet mondial sur le développement durable à Johannesburg en 2002.

Dans ce contexte, l'assainissement a été pris en compte dans les années 1990 au Burkina Faso avec l'élaboration du premier document de stratégie du sous-secteur de l'assainissement en 1996. Il a été demandé à tous les projets et programmes de développement d'intégrer cette dimension dans leurs activités.

L'état des lieux de l'assainissement a été réalisé au Burkina Faso en mai 2006 lors de la formulation du Programme national d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement en milieu rural et urbain (PN-AEPA).

Pour réaliser cet état des lieux en milieu rural, les informations étaient constituées des résultats des Enquêtes démographiques et de santé réalisées en 1998 et 2003. Ces enquêtes ont montré que l'accès à l'assainissement est très faible, mais tend à croître entre 1998 et 2003. Le taux d'utilisation d'ouvrages améliorés d'assainissement, estimé à 1% en 2005, a été obtenu par extrapolation. Ce taux a été révisé à 10% pour tenir compte de latrines traditionnelles existantes qui répondraient aux critères de sécurité.

En milieu urbain, le taux de couverture en assainissement familial, estimé à 14% en 2005 a été calculé en combinant les statistiques des réalisations d'ouvrages d'assainissement de l'ONEA et des hypothèses issues des résultats de certaines enquêtes.

Dans la plupart des villes du Burkina, l'inadéquation du système d'assainissement pousse les populations à déverser les produits de vidanges dans la nature ou dans les réseaux

d'évacuation des eaux pluviales. Les eaux usées sont directement rejetées dans l'environnement.

Il résulte de cette analyse que la situation de l'assainissement est désastreuse.

L'engagement de l'humanité à travers les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) à œuvrer pour la réduction de moitié à l'horizon 2015, la proportion de la population qui n'a pas d'accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable et à un assainissement adéquat, s'est traduit au Burkina Faso par l'adoption en décembre 2006 du Programme national d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement (PN-AEPA 2015) en conformité avec le Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP). En ce qui concerne particulièrement l'assainissement, une politique et une stratégie nationales d'assainissement ont également été adoptées en Conseil des ministres en juillet 2007.

En milieu rural, le document du PN-AEPA a défini une stratégie de mise en œuvre de la composante 2 « Infrastructures d'assainissement du volet rural » basée sur la demande, l'adhésion et la participation des populations. L'opérationnalisation de cette stratégie comme un référentiel permettant de cadrer et de coordonner les interventions de tous les acteurs dans ce secteur a été adoptée en 2009.

En milieu urbain, l'approche méthodologique en vigueur est basée sur l'établissement de Plans stratégiques d'assainissement (PSA) visant un accès progressif et significatif en assainissement approprié à travers le développement d'une dynamique de promotion de l'assainissement intégrant un schéma institutionnel et des mécanismes de financement cohérents.

Le taux d'accès à l'assainissement est l'un des indicateurs retenu pour mesurer la progression vers l'OMD 7 « Assurer un environnement durable », et pour atteindre la cible 7c « Réduire de moitié d'ici à 2015 le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau de boisson salubre et à des services d'assainissement de base. »

Jusqu'à présent, on ne disposait pas d'informations fiables et précises sur le niveau d'assainissement familial au Burkina Faso. Ce manque d'information ne permettait pas de calculer le taux d'accès à l'assainissement familial qui est l'un des indicateurs clefs du PN-AEPA et de la stratégie nationale de politique de développement (CSLP/SCADD).

Dans l'optique de répondre aux besoins en informations du secteur pour le pilotage du PN-AEPA en vue d'une planification stratégique des actions, une enquête nationale sur l'assainissement familial des eaux usées et excréta a été recommandée lors de la revue conjointe du PN-AEPA en mars 2010.

OBJECTIFS DE L'ENQUETE

L'enquête nationale sur l'accès des ménages aux ouvrages d'assainissement familial (ENA 2010) s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'Etat burkinabè pour disposer d'informations nécessaires à la prise de décisions dans le domaine de l'assainissement.

L'objectif général de l'enquête est d'obtenir des données statistiques fiables sur l'accès des ménages aux ouvrages d'assainissement familial au niveau provincial en 2010 au Burkina Faso. On entend par ouvrage d'assainissement familial les ouvrages pour les excréta et les ouvrages pour les eaux usées. Ces données permettront de façon spécifique de :

- calculer le taux d'accès à l'assainissement familial au niveau provincial selon le milieu (urbain et rural) ;
- calculer le taux d'accès à l'assainissement familial au niveau régional selon la zone d'habitation (lotie et non lotie) ;
- estimer le nombre et les types d'ouvrages existants par province ;
- analyser l'accès à l'assainissement familial selon le niveau d'instruction, le sexe, la situation matrimoniale du chef de ménage, le type et le statut d'occupation du logement ; le niveau de vie ;
- établir la situation de référence en assainissement familial, laquelle sera utilisée pour le pilotage du secteur.

L'enquête a été pilotée par la Direction générale de l'assainissement des eaux usées et excréta. Elle a été réalisée avec l'appui de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), de la Direction générale des ressources en eau (DGRE) et de l'Office national de l'eau et de l'assainissement (ONEA). La collecte des informations s'est déroulée du 23 février au 25 mars 2011.

Une méthodologie détaillée a été présentée au Conseil national de la statistique (CNS) qui a octroyé son visa N° AP2010002CNSCS4 en décembre 2010. Les principaux éléments de cette méthodologie sont présentés en annexe 2.

Ce rapport présente les résultats de l'enquête pour la région du Nord. Il passe en revue les points concernant les pratiques de défécation, les types de latrines utilisées par les ménages, les caractéristiques des latrines et les pratiques d'évacuation des eaux usées des douches. Un rapport similaire est disponible pour chacune des 12 autres régions. Ces rapports ainsi que le rapport national sont disponibles à la DGAEUE et sur le site internet www.eaiburkina.org.

DEFINITION DES CONCEPTS UTILISES

Accès d'un ménage à l'assainissement familial

Un ménage a accès à l'assainissement familial s'il utilise une latrine améliorée (qu'elle soit partagée avec d'autres ménages ou non) dont le nombre total d'utilisateurs quotidiens est inférieur ou égal à 10.

L'accès à l'assainissement familial est ainsi déterminé selon les normes et critères définis dans le Document de programme du PN-AEPA en 2006 et précisés dans l'Opérationnalisation de la stratégie de mise en œuvre de la composante « infrastructures d'assainissement en milieu rural » (OSA) en 2009. Sont donc pris en compte selon le PN-AEPA :

- le nombre total d'utilisateurs quotidiens par ouvrage au plus égal à 10¹ ;
- l'utilisation d'une latrine améliorée (latrine VIP², EcoSan, TCM, toilette à chasse mécanique), qu'elle soit partagée avec d'autres ménages ou non³.

Accès à l'assainissement familial (Taux d')

Le taux d'accès à l'assainissement familial est le nombre de ménages ayant accès à l'assainissement familial rapporté au nombre total de ménages⁴.

Assainissement autonome

Système de gestion des eaux usées et des excreta basé sur leur traitement in situ (sur l'unité foncière). La phase liquide des effluents est généralement infiltrée dans le sol ou réutilisée, alors que les sous-produits du traitement (boues) sont transportés périodiquement vers des centres publics de traitement des boues ou vers un lieu de valorisation agricole.

Assainissement autonome individuel

Il s'agit de l'assainissement autonome d'une parcelle ou unité foncière desservant une maison individuelle à usage d'habitation. On rencontre principalement les technologies suivantes : puisards, latrines, fosses septiques, tranchées d'infiltration, etc.

Douche améliorée

Une douche améliorée est une douche dont les eaux usées sont convenablement évacuées. Il s'agit des douches raccordées au réseau d'égout, à une fosse septique, à une fosse étanche ou à un puisard.

Eaux usées

Eaux générées par la cuisine, la vaisselle, la lessive ainsi que les douches, au sens du présent rapport.

Latrine/toilette améliorée

Selon le PN-AEPA une latrine améliorée est une latrine qui répond aux conditions hygiéniques qui empêchent l'homme, l'animal ou l'insecte d'entrer en contact avec des excreta humains. Il s'agit des ouvrages suivants : latrine VIP une fosse/SanPlat améliorée,

¹ PN-AEPA à l'horizon 2015, Document de programme du PN-AEPA, Annexe : Normes, Critères et Indicateurs, MAHRH novembre 2006, page iv

² VIP : Ventilated improved pit (latrine à fosse ventilée)

³ PN-AEPA à l'horizon 2015, Opérationnalisation de la stratégie de mise en œuvre de la composante « infrastructures d'assainissement en milieu rural » du PN-AEPA, Volet 2 : Options technologiques, MAHRH 2009, page 7

⁴ PN-AEPA à l'horizon 2015, Document de programme du PN-AEPA, Manuel de Suivi Evaluation (MSE), Tome 2 : Outils et méthodes, pour le volet rural, Annexe 1 : Fiches descriptives des indicateurs, MAHRH, avril 2009, page 17

latrine VIP double fosse, latrine EcoSan, toilette à chasse d'eau manuelle (TCM) une fosse ou double fosse ; toilette à chasse d'eau mécanique⁵.

Latrine non améliorée

Selon le PN-AEPA, une latrine non améliorée est une latrine traditionnelle sans dalle en béton ou avec dalle en béton, ou encore une latrine SanPlat simple⁶.

Ménage

Le ménage est l'unité socio-économique de base au sein de laquelle les différents membres, apparentés ou non, vivent dans la même maison ou concession, mettent en commun leurs ressources et satisfont en commun à l'essentiel de leurs besoins alimentaires et autres besoins vitaux sous l'autorité de l'un d'entre eux appelé chef de ménage (CM).

Milieu urbain

Le milieu urbain est principalement composé des communes urbaines. Cependant la base de sondage de l'enquête issue du RGPH 2006, distingue au sein des communes urbaines, les zones rurales qui sont rattachées au milieu rural.

Selon l'article 19 de la Loi portant code général des collectivités territoriales N°055-2004/AN du 21 décembre 2004, « la commune urbaine est une entité territoriale comprenant au moins une agglomération permanente de 25 000 habitants et dont les activités économiques permettent de générer des ressources budgétaires propres annuelles d'au moins 25 000 000 de francs CFA ». L'article 21 précise que « les communes urbaines existantes à la date d'entrée en vigueur de la loi conservent leur statut ». Aujourd'hui, le Burkina Faso compte 49 communes urbaines composées des 45 chefs-lieux de province auxquels s'ajoutent les communes de Niangoloko, Bittou, Garango et Pouytenga.

Milieu rural

Ensemble des localités ne faisant pas partie du milieu urbain.

Niveau de vie

Prédiction du quintile de niveau de vie monétaire réalisée à partir des données de l'Enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages (EICVM). Il se présente en cinq niveaux, chacun représentant une proportion de 20% des ménages. Le niveau 1 représente les 20% des ménages les plus pauvres et le niveau 5, les 20% des ménages les plus aisés.

Zone lotie et zone non lotie⁷

Zone lotie : Espace habité ou non, ayant fait l'objet d'un morcellement répertorié par les services compétents (Bureau d'urbanisme agréé, géomètre agréé, etc.).

Zone non lotie : Espace habité ou non, n'ayant pas connu l'opération de morcellement par les services compétents.

⁵ PN-AEPA à l'horizon 2015, Opérationnalisation de la stratégie de mise en œuvre de la composante « infrastructures d'assainissement en milieu rural » du PN-AEPA, Volet 2 : Options technologiques, MAHRH, 2009, page 7

⁶ PN-AEPA à l'horizon 2015, Opérationnalisation de la stratégie de mise en œuvre de la composante « infrastructures d'assainissement en milieu rural » du PN-AEPA, Volet 2 : Options technologiques, MAHRH, 2009, page 7

⁷ Recueil des concepts, définitions, indicateurs, méthodologies, nomenclatures et outils de collecte utilisés dans le système statistique national », INSD, 2009

PRESENTATION DE LA REGION DU NORD

La région du Nord s'étend sur une superficie de 16 130 km², soit 5,9% de la superficie du territoire national (*Profil des régions du Burkina Faso, DGAT-DLR/MEF, 2010*). Elle est limitée à l'est par les régions du Sahel et du Centre-Nord, à l'ouest par la région de la Boucle du Mouhoun, au sud par les régions du Centre-Ouest et du Plateau Central et au nord par la République du Mali.

La région du Nord compte 4 provinces, 4 communes urbaines, 27 communes rurales, 31 départements et 816 villages. Les provinces de la région et leurs chefs-lieux cités entre parenthèses sont les suivantes : le Loroum (Titao), le Passoré (Yako), le Yatenga (Ouahigouya) et le Zondoma (Gourcy).

Au Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) de 2006, la région comptait une population de 1 185 796 habitants, soit 8,5% de la population du pays. Cette population est essentiellement jeune car composée pour 57,5% de personnes de moins de 20 ans. La population féminine est majoritaire avec une proportion de 53,2%. D'après les projections de l'INSD, la population de la région du Nord est estimée à 1 306 619 habitants en 2010 et à 1 502 527 habitants en 2015. Le taux d'accroissement annuel moyen de la population est de 2,2% entre 1996 et 2006 ; ce qui est inférieur au taux annuel moyen national qui est 3,1%.

Le taux d'urbanisation de 11,8%, inférieur de 11 points au taux national, place la région du Nord dans une position médiane par rapport aux autres régions.

La société est soumise à une organisation traditionnelle bâtie autour des chefferies Mossi et Peulh. Le pouvoir traditionnel joue encore un rôle important dans la vie sociopolitique de la région surtout dans la gestion du foncier.

Le relief de la région du Nord se caractérise par la présence de plaines et de plateaux dans toutes les provinces. Par endroit, il est légèrement perturbé par des élévations collinaires dont l'altitude moyenne est comprise entre 300 et 400 mètres. Cependant, le pic de Komkoulibo dans le Passoré mesure près de 630 mètres.

Les sols ont subi pendant plusieurs décennies une dégradation avancée. Il existe toutefois un potentiel cultivable.

Le climat de la région est de type soudano-sahélien, caractérisé par l'alternance de deux saisons, une longue saison sèche allant généralement d'octobre à mai et une courte saison pluvieuse allant de juin à septembre. Il est marqué par des précipitations faibles, irrégulières et inégalement réparties dans le temps et dans l'espace. La pluviométrie annuelle est de l'ordre de 600 à 750 mm.

Sur le plan hydrographique on note la présence du bras supérieur du Nakambé, de quelques retenues d'eau, de boulis et de mares.

La végétation est composée de strates arbustives sur les hautes terres avec des espèces variées et de strates herbacées qui sont diversement observées dans la zone.

L'économie de la région est basée sur les activités du secteur primaire axées essentiellement sur les productions agro-sylvo-pastorales dont l'agriculture est de loin la

plus dominante. Cependant, l'exploitation minière aussi bien artisanale qu'industrielle occupe également une place importante dans l'économie de la région.

Selon les résultats de l'Enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages (EICVM) de 2009, cette région est la plus pauvre du pays avec une incidence de pauvreté de 68,1% (SCADD 2011-2015). La pauvreté trouve ses fondements majeurs dans les facteurs naturels, culturels et sociologiques.

Le taux d'alphabétisation de 20,7% est plus faible qu'au niveau national où il est de 28,2% (EICVM 2009). La scolarisation est pourtant parmi les plus importantes du pays. En effet, pour l'année scolaire 2010/2011, 101,4% d'enfants en âge scolaire (6-11 ans pour le primaire) sont effectivement scolarisés dans la région, ce taux est de 77,6% au niveau national (Annuaire statistique 2010/2011 du MEBA).

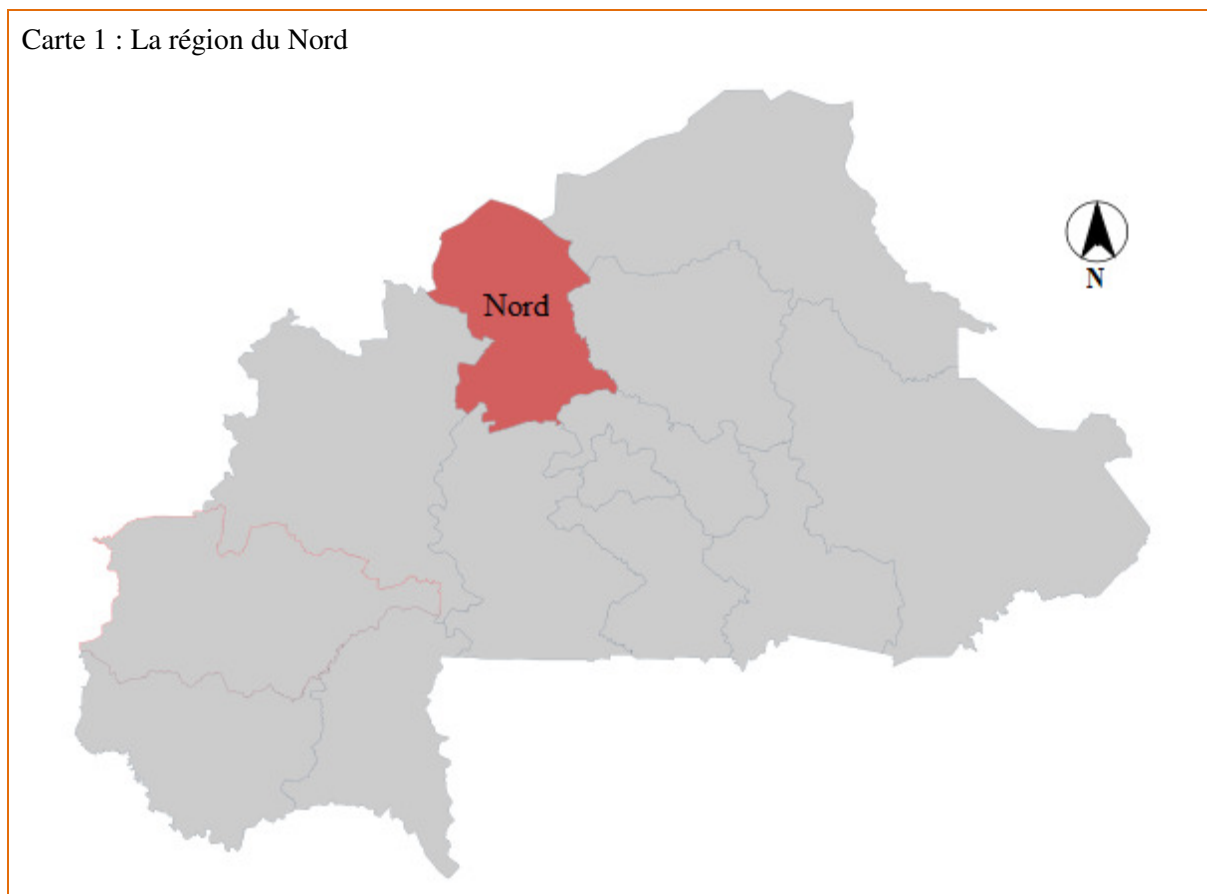
La principale ressource en eau utilisée pour l'Approvisionnement en eau potable (AEP) demeure les eaux souterraines. On y rencontre les forages équipés de Pompes à motricité humaine (PMH), les puits modernes, les Adductions d'eau potable simplifiées (AEPS) et les Postes d'eau autonome (PEA). Le réseau AEP de l'ONEA est présent dans les centres urbains de Ouahigouya, Yako et Gourcy. Selon le rapport sectoriel régional du PN-AEPA de la région du Nord, en fin 2010, la région comptait en milieu rural 3 172 Points d'eau modernes (forages et puits modernes) et 53 Adductions d'eau potable simplifiées (AEPS) fonctionnels. Le taux d'accès à l'eau potable en milieu rural est estimé à 65,5%.

Selon le même rapport, plusieurs intervenants ont réalisés des ouvrages d'assainissement dans la région en 2010. En ce qui concerne particulièrement les latrines familiales, seule l'OCADES CARITAS en a réalisé 9.

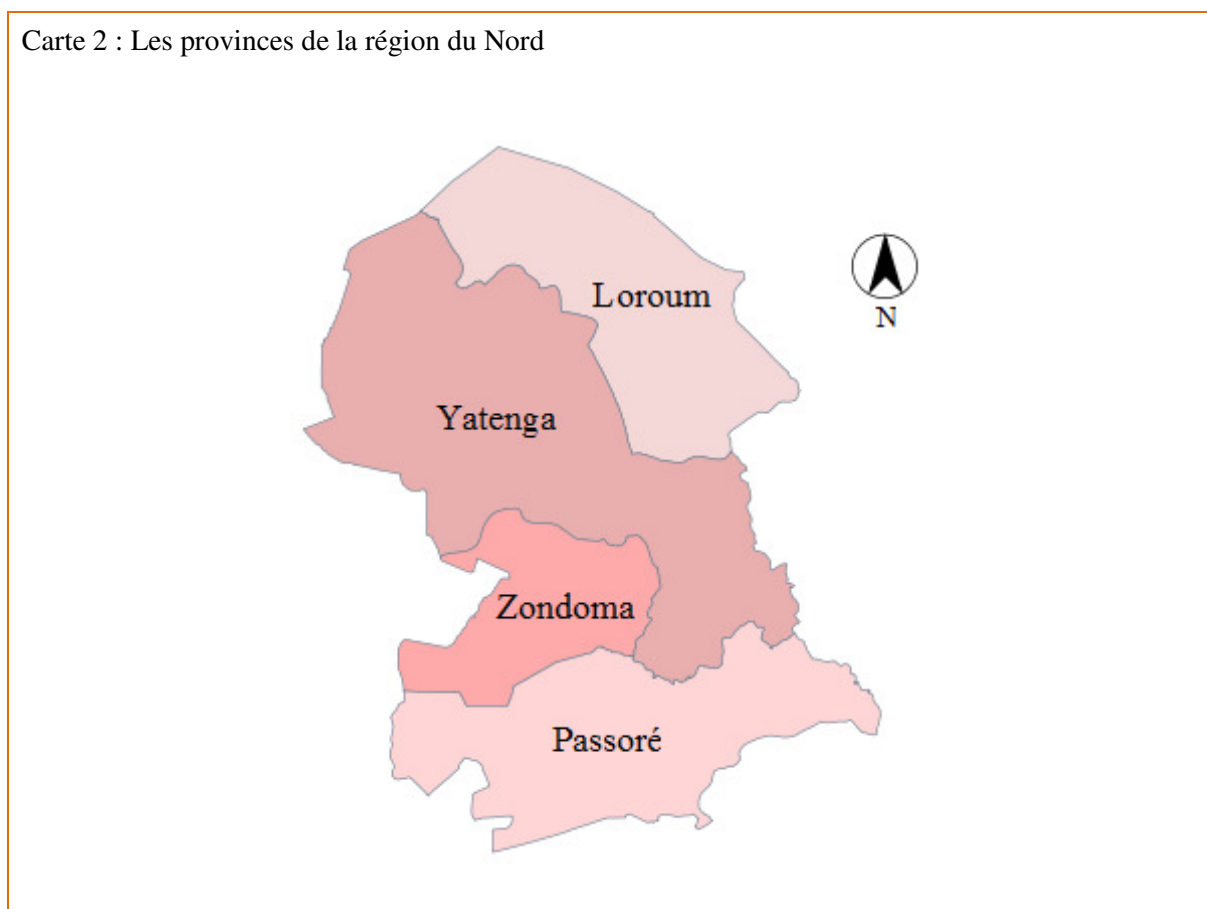
Sur les 27 communes rurales, 26 disposent de plans communaux de développement sectoriels d'approvisionnement en eau potable et assainissement. Sur les 4 communes urbaines, 3 disposent de plans stratégiques d'assainissement. Ce sont les communes de Ouahigouya, Yako et Titao.

Malgré les efforts, la situation de l'assainissement familial, peu connue, est perçue comme très précaire, à l'instar d'autres régions du pays. Le présent rapport permet aujourd'hui de mieux en saisir la réalité.

Carte 1 : La région du Nord



Carte 2 : Les provinces de la région du Nord



SITUATION REGIONALE

I. ACCES DES MENAGES A L'ASSAINISSEMENT

I.1. Pratiques de défécation

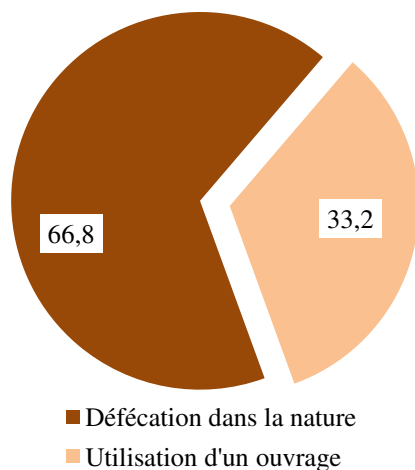
Pour déféquer, les ménages ont généralement recours à la nature ou à des latrines. Dans la région du Nord, la défécation dans la nature est la pratique la plus répandue et concerne 66,8% des ménages. Cette proportion plus élevée que la moyenne nationale qui est de 62,8%, mais elle classe pourtant la région en 8^e position selon la fréquence du phénomène.

Cette situation témoigne de la précarité économique des ménages mais également du poids important des habitudes socioculturelles. Cela confirme les analyses réalisées lors de l'élaboration de la stratégie d'assainissement.

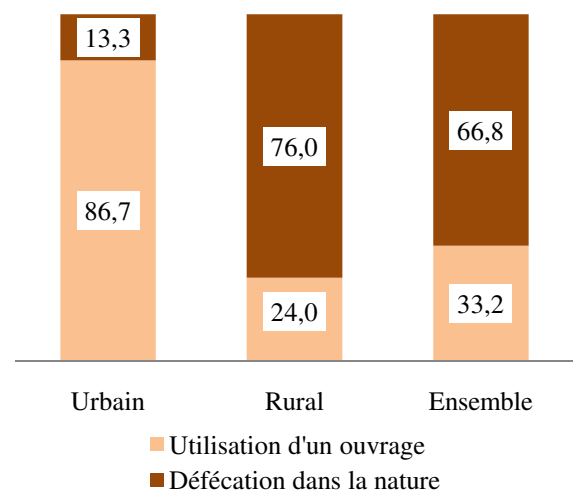
Cependant, la situation est radicalement différente selon le milieu d'habitation :

- en milieu urbain, la défécation dans la nature concerne 13 ménages sur 100, ce qui classe le milieu urbain de la région parmi les régions où ce phénomène est peu fréquent ;
- en milieu rural, ce sont 76 ménages sur 100 qui recourent à cette pratique. Cette proportion est légèrement inférieure à celle du milieu rural national où 80 ménages sur 100 sont concernés.

Graphique 1 : Répartition des ménages selon les pratiques de défécation (en %)



Graphique 2 : Répartition des ménages selon les pratiques de défécation par milieu d'habitation (en %)



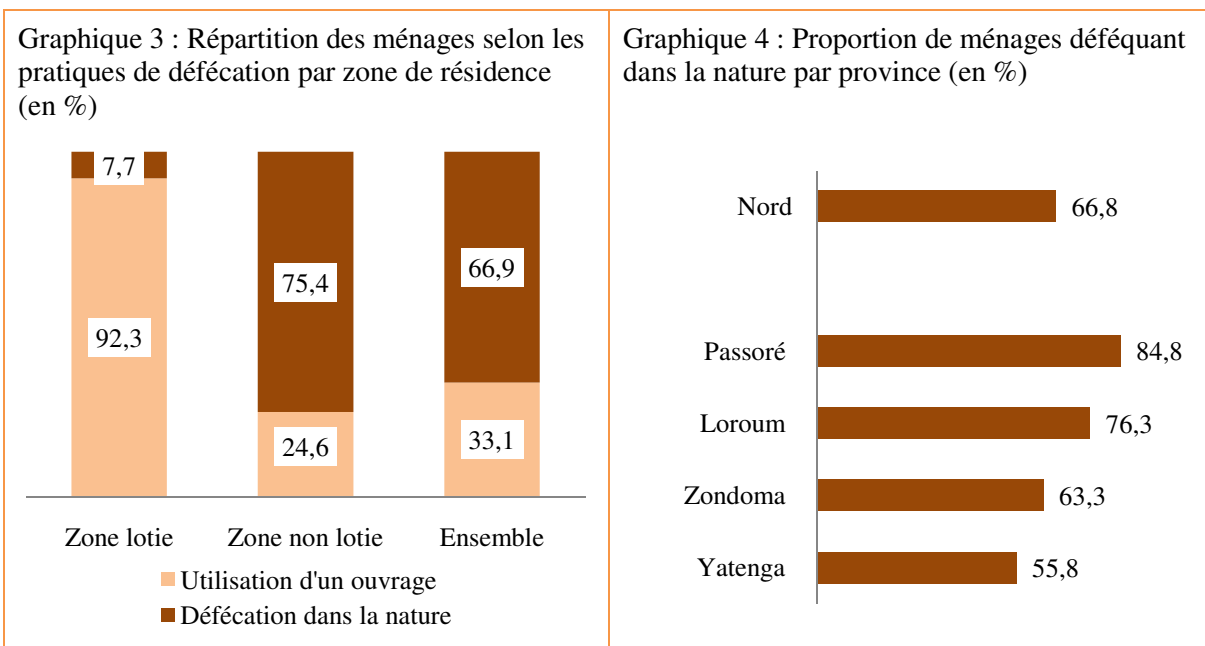
Le phénomène de défécation dans la nature se distingue également selon la zone de résidence. Plus fréquent en zone non lotie, il concerne 75,4% des ménages et seulement 7,7% des ménages en zone lotie.

Au niveau des provinces, comme on peut le voir sur le Graphique 4, la situation diffère d'une province à l'autre. Dans le Yatenga, la défécation dans la nature concerne 55,8% des ménages. Elle est préoccupante dans la Zondoma et le Loroum et très préoccupante dans le Passoré où 84,8 % des ménages y ont toujours recours.

Selon le milieu d'habitation, 35,7% des ménages du milieu urbain dans le Loroum pratiquent la défécation dans la nature, suivi du Passoré avec 31,4% de ménages concernés. Dans le

Zondoma, 16,5% des ménages recourent à cette pratique tandis que le Yatenga est la province où la proportion de ménages concernés est la plus faible, soit 4,6%. Cette dernière province abrite Ouahigouya qui est l'un des plus grands centres urbains du pays.

Dans le milieu rural des provinces, ils sont 90 ménages sur 100 dans le Passoré qui défèquent dans la nature. C'est la proportion la plus élevée du milieu rural de la région. Comme dans le milieu urbain, c'est le milieu rural du Yatenga qui a la proportion la moins forte de ménages concernés atteignant tout de même les 2/3 (Voir Annexe 1).



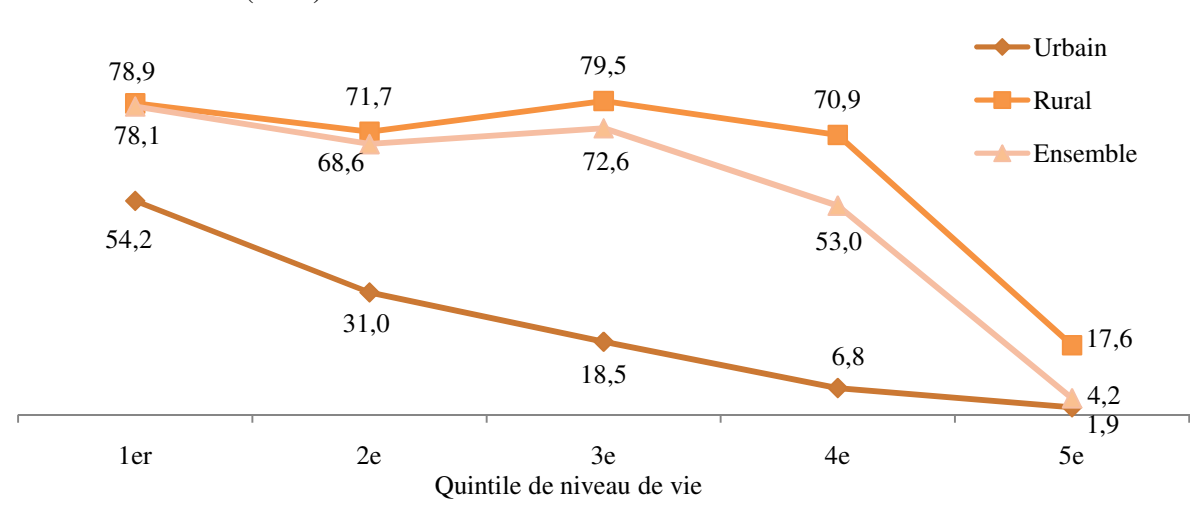
En considérant le niveau de vie des ménages, il ressort que le facteur économique influence la pratique de défécation. En effet, au niveau de l'ensemble de la région, parmi les ménages les plus pauvres, appartenant au groupe des 20% des ménages les plus démunis (1^{er} quintile), 78% des ménages défèquent dans la nature. Par contre, parmi les ménages les plus aisés (5^e quintile), appartenant au groupe des 20% des ménages les plus nantis, seuls 4% défèquent dans la nature. Les ménages situés entre les plus démunis et les plus aisés ont un comportement à peu près similaire plus proche de celui des ménages les plus démunis.

Cette tendance globale est suivie en milieu rural avec cependant des proportions plus importantes respectivement pour chaque niveau de vie. Il est à noter que l'écart est plus important pour le 4^e et le 5^e quintile. Il tend à se maintenir entre ces deux derniers quintiles même si les proportions décrochent considérablement.

En milieu urbain, l'influence du niveau de vie est plus visible qu'en milieu rural. En effet, la défécation dans la nature qui concerne 54% des ménages les plus démunis (1^{er} quintile) décroît progressivement jusqu'à 2% pour les ménages les plus aisés (5^e quintile).

La situation du milieu urbain de la région est meilleure que celle du milieu urbain national. En effet, quel que soit le quintile de niveau de vie, la proportion de ménages déféquant dans la nature est plus élevée au niveau national.

Graphique 5 : Proportion de ménages déféquant dans la nature selon le quintile de niveau de vie par milieu d'habitation (en %)



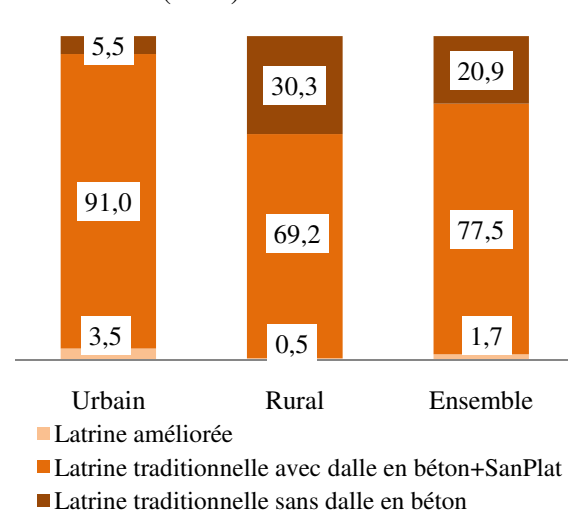
I.2. Utilisation par type de latrine

Il s'agit ici d'analyser quels types de latrines sont utilisées par les ménages de la région. Il est considéré un ouvrage par ménage utilisateur. Si un ménage dispose de plusieurs latrines de types différents, on considère la latrine « la plus améliorée » de toutes.

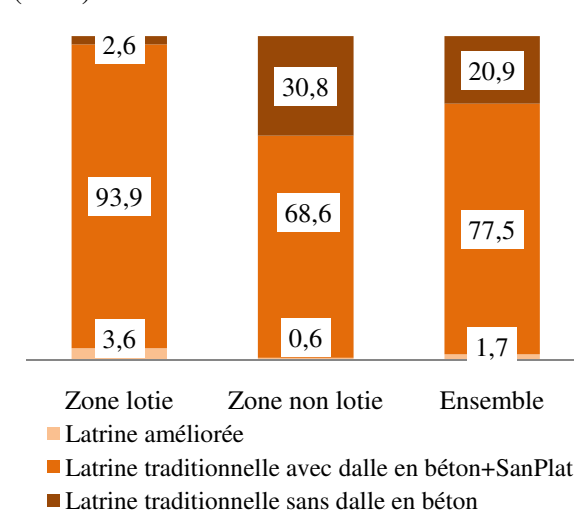
Comme au niveau de l'ensemble du pays, dans la région du Nord, parmi les ménages utilisant un ouvrage d'assainissement familial, la quasi-totalité utilise des latrines non améliorées. En effet, sur 100 ménages utilisant des ouvrages dans la région, près de 98 utilisent des latrines traditionnelles et 21 parmi eux utilisent des latrines traditionnelles sans dalle en béton. L'utilisation de latrines améliorées est donc un phénomène rare.

Selon le milieu d'habitation et la zone de résidence, la majorité des ménages utilise des latrines traditionnelles avec dalle en béton. Cela concerne 7 ménages sur 10 en milieu rural et 9 ménages sur 10 en milieu urbain. L'utilisation de latrines traditionnelles sans dalle en béton est plus importante dans les ménages vivant en milieu rural ou en zone non lotie où cela concerne 3 ménages sur 10. L'utilisation des latrines améliorées est faible et reste un phénomène urbain.

Graphique 6 : Répartition des ménages selon les types de latrines utilisées par milieu d'habitation (en %)



Graphique 7 : Répartition des ménages selon les types de latrines utilisées par zone de résidence (en %)

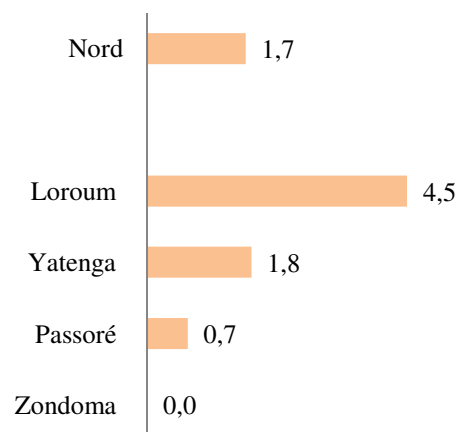


A l'échelle provinciale, malgré qu'elle soit faible, l'utilisation des latrines améliorées présente quelques disparités.

En effet, la province du Loroum se distingue des autres par une proportion plus élevée de ménages utilisant des latrines améliorées. Cette proportion est de 4,5%. Elle est suivie de la province du Yatenga avec 1,8%. Dans les autres provinces, ces proportions sont négligeables.

En milieu urbain, c'est dans le Loroum, et dans une moindre mesure dans le Yatenga, que la proportion de ménages utilisant des latrines améliorées est significative, soit respectivement 9% et 4%.

Graphique 8 : Proportion de ménages utilisant des latrines améliorées par province (en %)



En milieu rural, c'est également dans le Loroum que l'on relève une proportion significative de ménages utilisant des latrines améliorées, soit 2,6%. Dans les autres provinces, cette proportion est à peu près nulle (Voir Annexe 1).

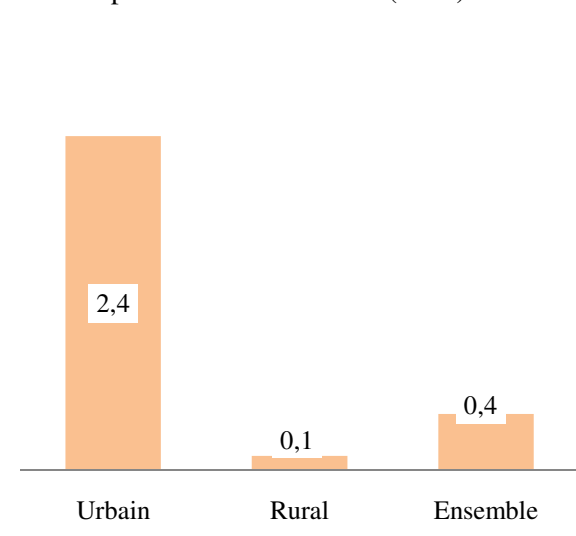
I.3. Taux d'accès à l'assainissement familial

Le taux d'accès à l'assainissement familial est le nombre de ménages ayant accès à l'assainissement familial rapporté au nombre total de ménages. Selon le PN-AEPA, un ménage a accès à l'assainissement familial s'il utilise une latrine améliorée (qu'elle soit partagée avec d'autres ménages ou non) et dont le nombre total d'utilisateurs quotidiens est inférieur ou égal à 10.

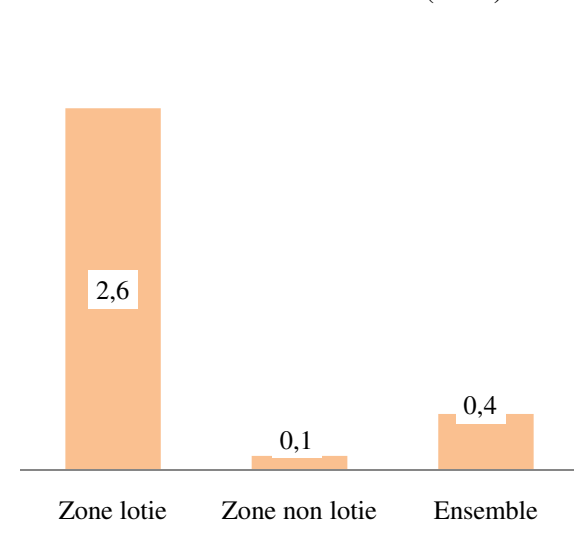
Sur cette base, le taux d'accès à l'assainissement familial dans la région du Nord est de 0,4%. Autrement dit, 1 ménage sur 250 a accès à l'assainissement familial dans la région. Ce taux est 8 fois moins élevé que le taux national et la région se classe en avant-dernière position, devant le Centre-Sud.

Le taux d'accès à l'assainissement familial est différent selon le milieu d'habitation et selon la zone de résidence. En effet, il est pratiquement négligeable en milieu rural ou en zone non lotie. Par contre il atteint 2,4% en milieu urbain et de 2,6% en zone lotie.

Graphique 9 : Taux d'accès à l'assainissement familial par milieu d'habitation (en %)



Graphique 10 : Taux d'accès à l'assainissement familial selon la zone de résidence (en %)



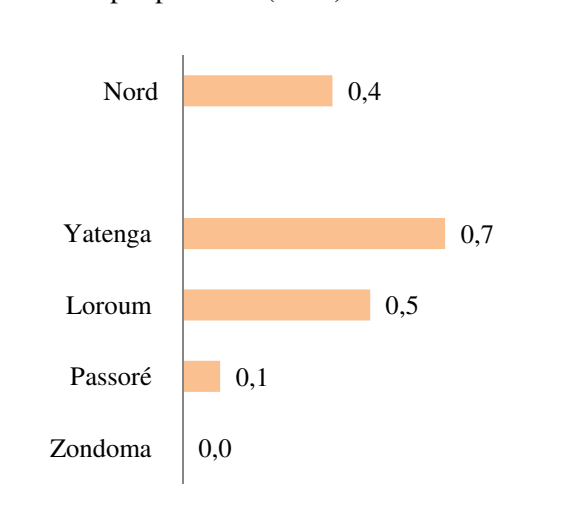
Au niveau de toutes les provinces, le taux d'accès à l'assainissement familial reste faible. Dans le Yatenga et le Loroum, il est supérieur au taux régional tandis qu'il est presque nul dans le Passoré et le Zondoma.

Selon le milieu d'habitation, on observe que l'accès à l'assainissement familial n'est le fait que des ménages urbains.

En milieu urbain, les plus forts taux d'accès sont observés dans le Loroum et le Yatenga, soit respectivement 3,5% et 3,1%. Ce taux est quasi nul dans le Zondoma.

En milieu rural, dans toutes les provinces, le taux d'accès est presque nul (Voir Annexe°1).

Graphique 11 : Taux d'accès à l'assainissement familial par province (en %)



Ces résultats révèlent une situation extrêmement précaire en matière d'accès à l'assainissement familial dans toutes les provinces de la région. Les interventions devraient y être orientées prioritairement.

L'accès à l'assainissement familial dans le Nord varie quelque peu en fonction de certaines caractéristiques du ménage.

Les ménages dirigés par les femmes semblent avoir relativement plus accès à l'assainissement que ceux dirigés par les hommes.

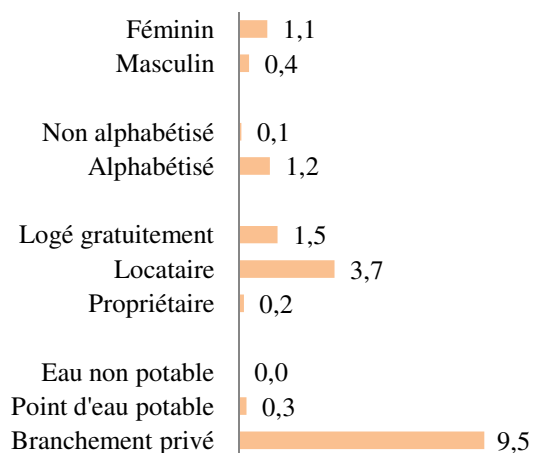
L'alphabétisation semble jouer également un rôle important. Les ménages dirigés par une personne alphabétisée ont plus accès à l'assainissement familial que ceux dirigés par une personne non alphabétisée.

Le taux d'accès à l'assainissement familial pour les ménages locataires est meilleur que celui des ménages propriétaires de leur logement. Les logements loués sont très souvent équipés de latrines améliorées.

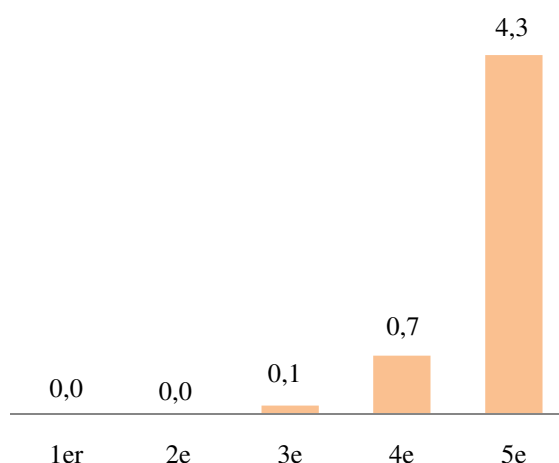
Comme au niveau national, l'accès à une source améliorée d'eau de boisson favorise l'accès à l'assainissement familial dans la région du Nord. Les ménages disposant d'un branchement privé d'eau ont ainsi un taux d'accès à l'assainissement familial bien plus élevé que celui des ménages ayant accès à un point d'eau potable à l'extérieur de leur logement. Le taux d'accès à l'assainissement familial des ménages s'approvisionnant à une source d'eau non potable est quasi nul.

Le taux d'accès à l'assainissement familial est lié au niveau de vie du ménage. On note qu'il est nul pour les 40% des ménages les plus démunis (1^{er} et 2^e quintiles). Les 40% de ménages suivants (3^e et 4^e quintiles) ont un taux d'accès très faible. Celui des ménages les plus nantis (5^e quintile) de l'ordre de 4% est de ce fait nettement supérieur aux autres.

Graphique 12 : Taux d'accès à l'assainissement familial selon des caractéristiques du ménage (en %)



Graphique 13 : Taux d'accès à l'assainissement familial selon le quintile du niveau de vie des ménages (en %)



II. TYPOLOGIE DES OUVRAGES

II.1. Stock d'ouvrages

Le nombre de latrines est estimé à 57 000 pour l'ensemble de la région. En rapportant la population de la région à la date de l'enquête à ce chiffre, on obtient un ratio théorique de 24 habitants par ouvrage.

Il existe de grandes disparités entre les stocks de latrines des provinces de la région. Près de 2 ouvrages sur 3 de la région se trouvent dans le Yatenga. Le Zondoma possède le 2^e stock le plus important. Les 2 autres provinces, ont à peu près le même stock d'ouvrages.

Selon le milieu d'habitation, 60% des ouvrages se trouvent en milieu rural dans la région. Le stock d'ouvrages du milieu rural dépasse celui du milieu urbain dans toutes les provinces.

Tableau 1 : Stock estimé d'ouvrages d'excreta par province selon le milieu d'habitation

	Loroum	Passoré	Yatenga	Zondoma	Ensemble
Urbain	1 700	2 200	15 000	3 400	22 300
Rural	4 200	3 900	20 900	5 700	34 700
Ensemble	5 900	6 100	35 900	9 100	57 000

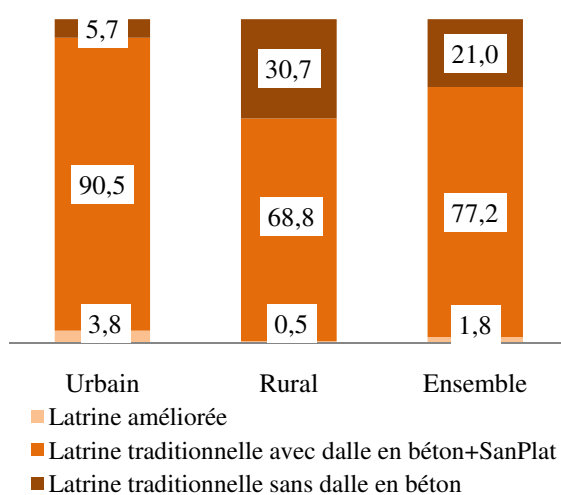
II.2. Types d'ouvrages pour excréta

Sont analysées dans cette section et les suivantes, les caractéristiques technologiques de tous les ouvrages pour excréta ou latrines de la région.

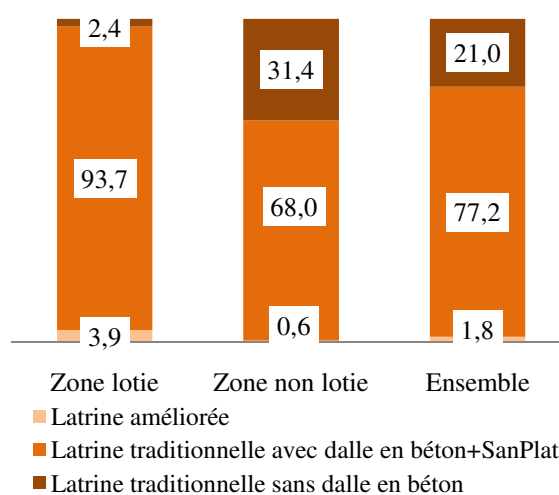
Dans la région, la quasi-totalité des ouvrages, soit 98 ouvrages sur 100 sont des latrines traditionnelles dont 77 sont avec dalle en béton et 21 sont sans dalle en béton. Les latrines améliorées ne représentent que 2 ouvrages sur 100.

Selon le milieu d'habitation, les latrines traditionnelles avec dalle en béton sont plus présentes dans le milieu urbain que dans le milieu rural. En effet, elles représentent respectivement près de 9 latrines sur 10 pour le premier milieu et 7 latrines sur 10 pour le second. En ce qui concerne les latrines traditionnelles sans dalle en béton, elles sont beaucoup plus représentées en milieu rural et en zone non lotie où elles concernent 3 ouvrages sur 10. Pour ce qui est des latrines améliorées, elles ne sont significativement représentées qu'en milieu urbain et en zone lotie.

Graphique 14 : Répartition des latrines selon le type par milieu d'habitation (en %)



Graphique 15 : Répartition des latrines selon le type par zone de résidence (en %)



Au niveau provincial, on note la prédominance des latrines traditionnelles avec dalle en béton dans toutes les provinces à l'exception de celle du Loroum où ce sont les latrines traditionnelles sans dalle en béton qui prédominent. Il faut cependant noter la particularité de la province du Passoré où sur 100 latrines, 99 possèdent une dalle en béton et la seule restante est améliorée.

Les latrines améliorées sont nettement plus fréquentes dans les provinces du Loroum et du Yatenga que dans les autres provinces. Elles sont insignifiantes dans le Passoré et inexistantes dans le Zondoma.

Selon le milieu d'habitation, dans le milieu urbain de toutes les provinces, les latrines traditionnelles avec dalle en béton sont largement majoritaires. Les latrines traditionnelles sans dalle en béton sont faiblement représentées sauf dans le milieu urbain du Zondoma où elles concernent 1 latrine sur 4. Le milieu urbain du Loroum possède la proportion la plus élevée de latrines améliorées, soit 9%. Elles sont moins de 5% dans les autres provinces.

En milieu rural, ce sont aussi les latrines traditionnelles avec dalle en béton qui sont majoritaires dans toutes les provinces à l'exception du Loroum. Les latrines améliorées ne sont représentées que dans le Loroum bien que très faiblement.

Tableau 2 : Répartition des latrines selon le type par milieu d'habitation et par province (en %)

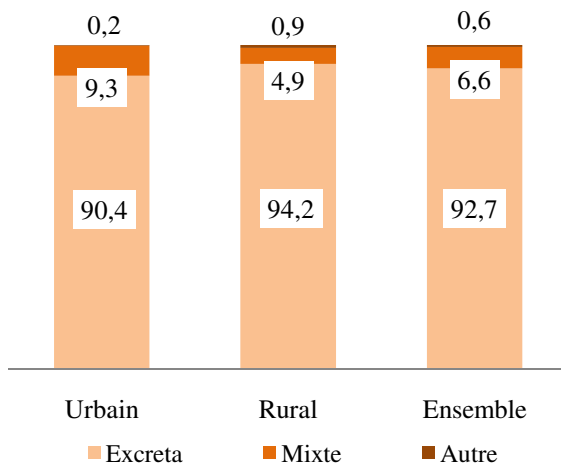
Provinces	Latrine traditionnelle sans dalle en béton	Latrine traditionnelle avec dalle en béton et SanPlat	Latrines améliorées	Ensemble
Urbain	5,7	90,5	3,8	100,0
Loroum	10,5	80,6	8,9	100,0
Passoré	0,0	98,1	1,9	100,0
Yatenga	1,7	93,9	4,4	100,0
Zondoma	25,1	74,9	0,0	100,0
Rural	30,7	68,8	0,5	100,0
Loroum	67,2	30,3	2,5	100,0
Passoré	0,0	100,0	0,0	100,0
Yatenga	24,0	75,7	0,3	100,0
Zondoma	48,8	51,2	0,0	100,0
Ensemble	21,0	77,2	1,8	100,0
Loroum	51,2	44,5	4,3	100,0
Passoré	0,0	99,3	0,7	100,0
Yatenga	14,7	83,3	2,0	100,0
Zondoma	40,0	60,0	0,0	100,0

II.3. Usage des latrines

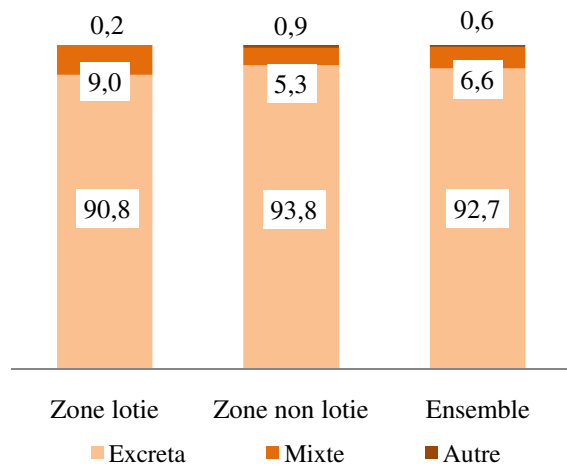
La grande majorité des ouvrages de la région sont utilisés exclusivement pour les excréta. Cependant, d'autres usages coexistent. On note ainsi que 6,6% des ouvrages sont utilisés à la fois pour l'évacuation des excréta et des eaux usées (usage mixte).

C'est pratiquement le même constat quels que soient la zone de résidence ou le milieu d'habitation.

Graphique 16 : Répartition des ouvrages selon leur usage par milieu d'habitation (en %)



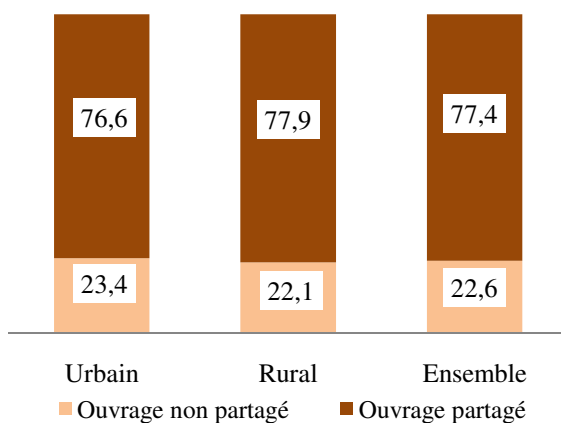
Graphique 17 : Répartition des ouvrages selon leur usage par zone de résidence (en %)



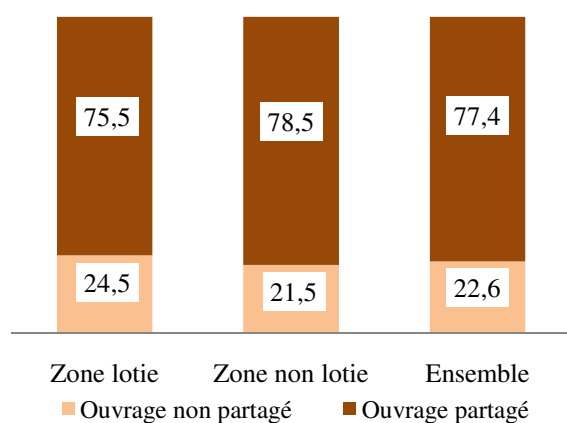
II.4. Partage des latrines

Dans la région du Nord, 8 ouvrages sur 10 sont partagés par plusieurs ménages et ce, indépendamment du milieu d'habitation et de la zone de résidence. On constate ainsi que ce phénomène est plus répandu qu'au niveau national où 6 ouvrages sur 10 sont partagés par plusieurs ménages.

Graphique 18 : Proportion de latrines selon le statut de partage par milieu d'habitation (en %)



Graphique 19 : Proportion de latrines selon le statut de partage par zone de résidence (en %)

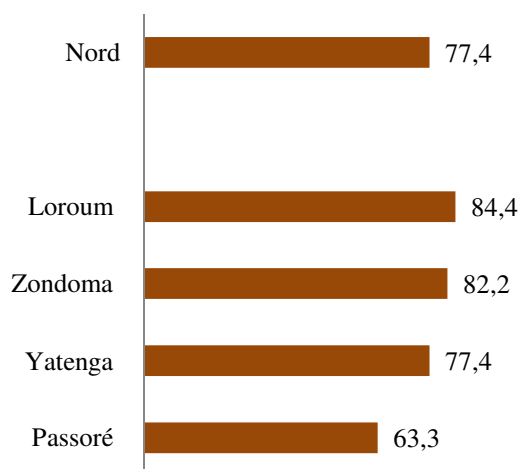


Dans toutes les provinces, les latrines sont majoritairement partagées.

La proportion de latrines partagées la plus élevée est observée dans le Loroum avec 84% des ouvrages de la province. C'est dans le Passoré que les latrines sont les moins partagées, avec tout de même, 63% des latrines qui y sont partagées.

C'est le même profil selon le milieu d'habitation des provinces qui est observé tant en milieu urbain qu'en milieu rural. (Voir Annexe 1).

Graphique 20 : Proportion de latrines partagées par province (en %)

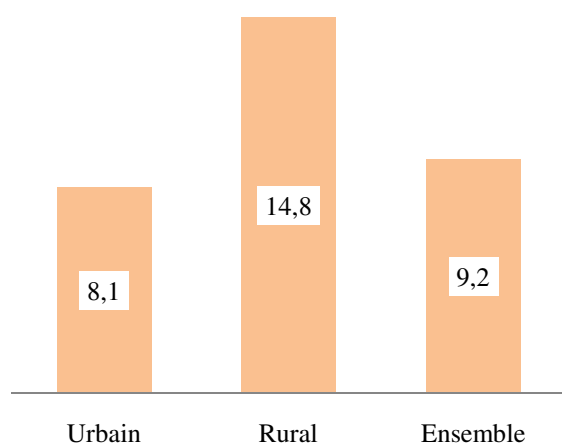


II.5. Nombre d'utilisateurs par latrine

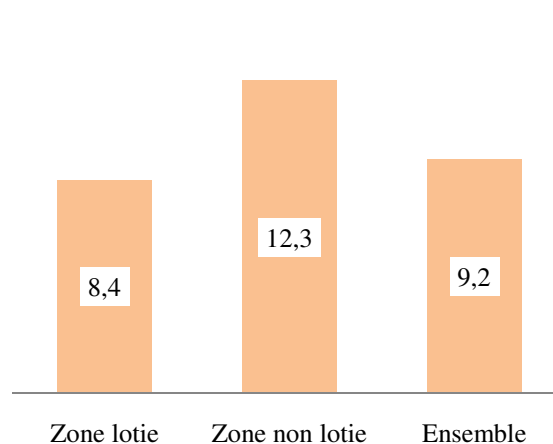
Dans la région du Nord, une latrine est utilisée quotidiennement par 14 personnes en moyenne, quel que soit le type d'ouvrage considéré. C'est 3 utilisateurs de plus qu'au niveau national.

Pour calculer le taux d'accès à l'assainissement familial, la norme retenue dans le cadre du PN-AEPA est de 10 utilisateurs maximum par ouvrage amélioré. En ne considérant que les ouvrages améliorés, ceux-ci sont utilisés quotidiennement par 9 personnes en moyenne. Cette moyenne est plus faible en milieu urbain et plus élevée en milieu rural. C'est le même profil qui est observé pour la zone de résidence.

Graphique 21 : Nombre moyen d'utilisateurs quotidiens de latrines améliorées par milieu d'habitation



Graphique 22 : Nombre moyen d'utilisateurs quotidiens de latrines améliorées par zone de résidence

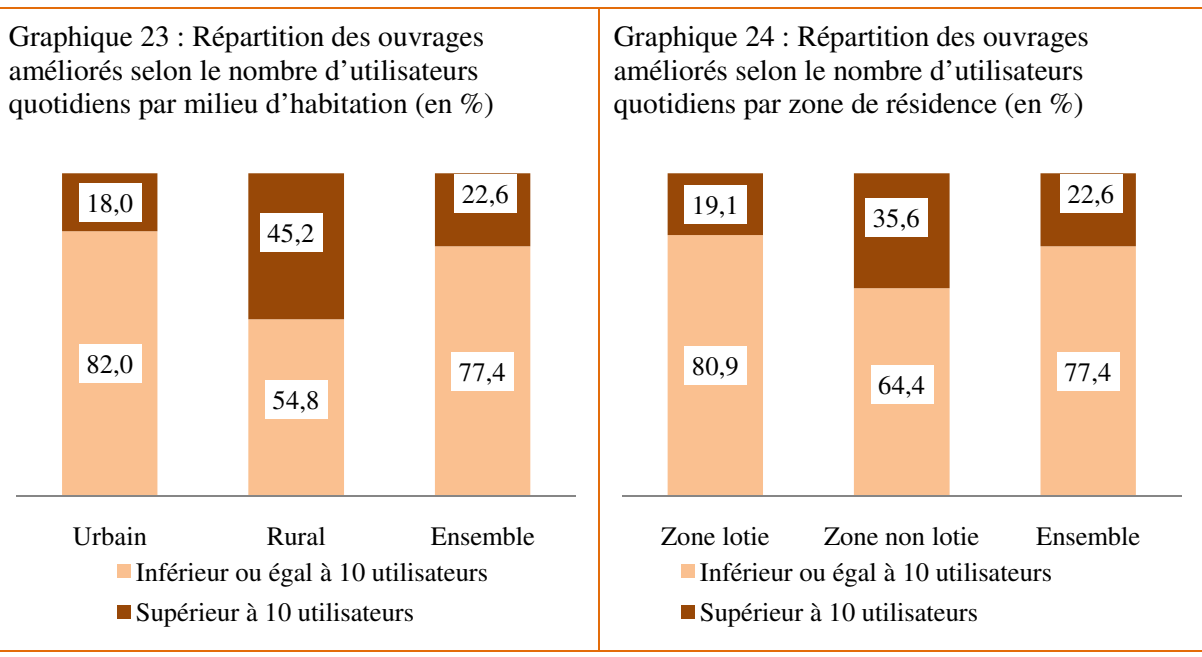


En répartissant les latrines améliorées selon la norme du PN-AEPA, au niveau de l'ensemble de la région, la plupart des ouvrages améliorés sont utilisés quotidiennement par au plus 10 personnes.

Au niveau de l'ensemble de la région, près de 8 latrines améliorées sur 10 sont utilisées quotidiennement par au plus 10 personnes.

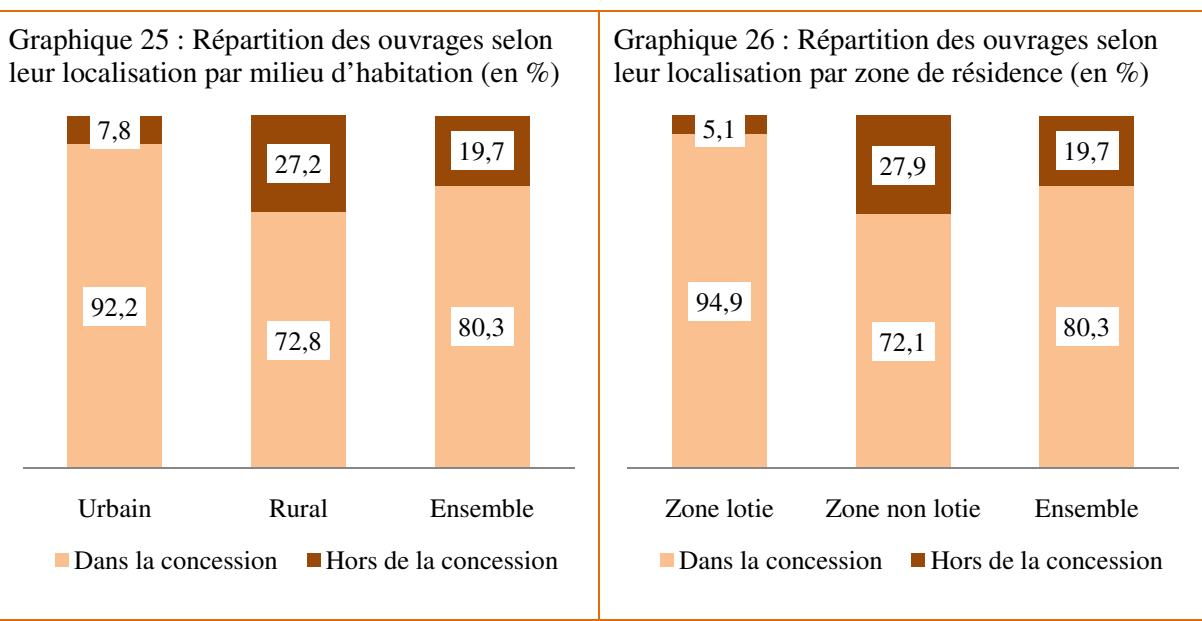
Selon le milieu d'habitation, le profil du milieu urbain est proche de celui de la région : 8 latrines améliorées sur 10 sont utilisées quotidiennement par au plus 10 personnes. En milieu rural par contre, seulement un peu plus de la moitié des latrines sont utilisées quotidiennement par au plus 10 personnes.

On note une similitude entre le milieu urbain et la zone lotie, ce qui n'est pas le cas entre le milieu rural et la zone non lotie. En zone non lotie presque les 2/3 des ouvrages améliorés sont utilisés par au plus 10 personnes. Cette proportion est plus faible en milieu rural.



II.6. Localisation des ouvrages

Dans l'ensemble de la région, la plupart des latrines se trouvent à l'intérieur des concessions. Cependant, une proportion considérable d'ouvrages est située hors des concessions. Cela atteint 1 ouvrage sur 4 en milieu rural. C'est le même profil qui est observé pour la zone de résidence. Ce constat corrobore les résultats du volet socio-économique de l'OSA.

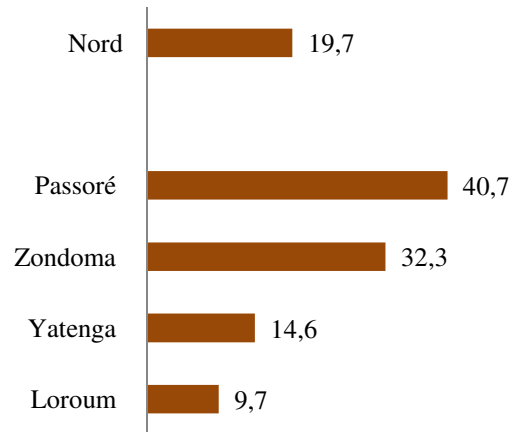


Il existe des disparités selon les provinces. Dans le Passoré, 4 latrines sur 10 se situent à l'extérieur des concessions contre 1 latrine sur 10 dans le Loroum.

Le constat établi au niveau régional se traduit également dans toutes les provinces. Selon le milieu d'habitation des provinces, en milieu urbain la proportion de latrines se trouvant hors des concessions est la plus élevée dans le Zondoma, soit 30,3% et la plus faible dans le Yatenga, soit 1,5%.

En milieu rural, la situation est très différente d'une province à l'autre. Dans le Passoré, 59% des latrines sont situées hors des concessions. Cette proportion est particulièrement élevée. La plus faible est observée dans le Loroum, soit 5,8% des ouvrages (Voir Annexe 1).

Graphique 27 : Proportion de latrines situées hors des concessions par province (en %)

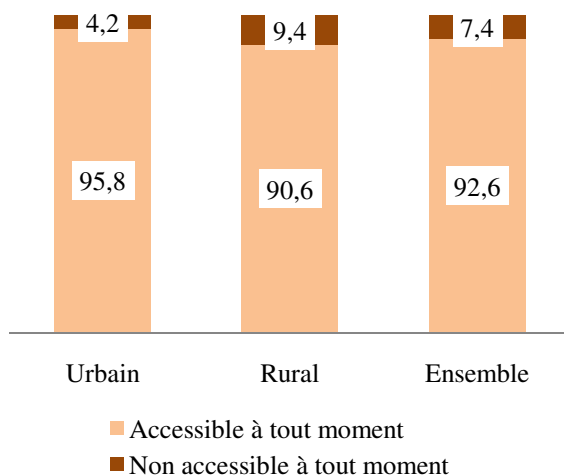


II.7. Accessibilité aux ouvrages

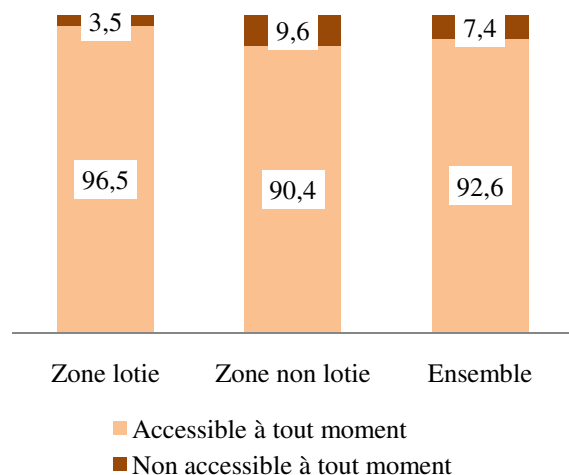
L'accessibilité fait référence à la possibilité pour l'utilisateur d'accéder à la latrine à tout moment quel que soit le nombre d'utilisateurs. Cet aspect est particulièrement important pour les ménages qui partagent la latrine. Si à certaines périodes ou heures la latrine n'est pas accessible, l'utilisateur est contraint d'utiliser la nature.

Dans le Nord, 9 latrines sur 10 sont accessibles à tout moment aux ménages qui les utilisent. Il existe une légère différence selon le milieu d'habitation et la zone de résidence. En milieu urbain et en zone lotie, la proportion de latrines non accessibles à tout moment est très faible tandis que ce n'est pas le cas en milieu rural et en zone non lotie. Ici, 1 ouvrage sur 10 n'est pas accessible à tout moment à ses utilisateurs.

Graphique 28 : Répartition des latrines selon leur accessibilité par milieu d'habitation (en %)



Graphique 29 : Répartition des latrines selon leur accessibilité par zone de résidence (en %)



II.8. Mode de stockage des excréta

Comme au niveau national, le mode de stockage des excréta pour la quasi-totalité des ouvrages du Nord est la fosse simple, quels que soit le milieu d'habitation et la zone de résidence.

Tableau 3 : Répartition des latrines selon le mode de stockage des excréta par milieu d'habitation et par zone de résidence (en %)

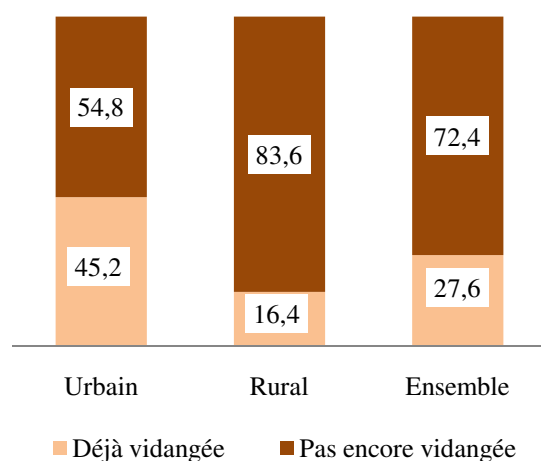
	Egout	Fosse septique	Fosse étanche	Compost (EcoSan)	Fosse simple	Ensemble
Milieu d'habitation						
Urbain	0,0	1,0	1,4	0,0	97,6	100,0
Rural	0,0	0,0	0,4	0,0	99,6	100,0
Zone de résidence						
Zone Lotie	0,0	1,1	1,5	0,0	97,4	100,0
Zone Non lotie	0,0	0,0	0,4	0,0	99,6	100,0
Ensemble	0,0	0,4	0,8	0,0	98,8	100,0

II.9. Vidange des latrines

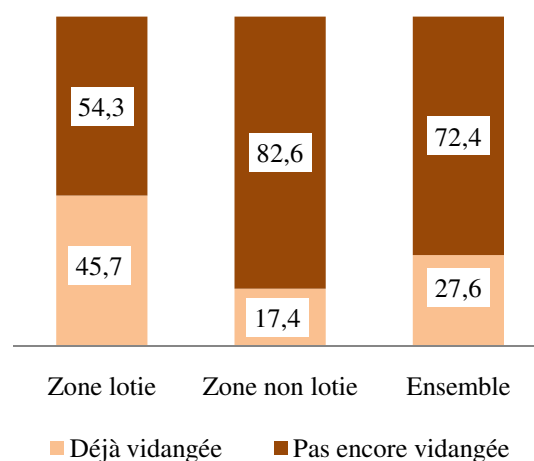
La plupart des latrines n'ont pas encore été vidangées. Cependant, une part considérable dépassant 1/4 des latrines l'a déjà été. Il existe des disparités selon le milieu d'habitation et la zone de résidence.

En milieu urbain, la proportion de latrines déjà vidangées est de l'ordre de 45% ce qui est presque le triple de celle du milieu rural. C'est le même profil qui est observé pour la zone de résidence.

Graphique 30 : Répartition des latrines selon le statut de vidange par milieu d'habitation (en %)



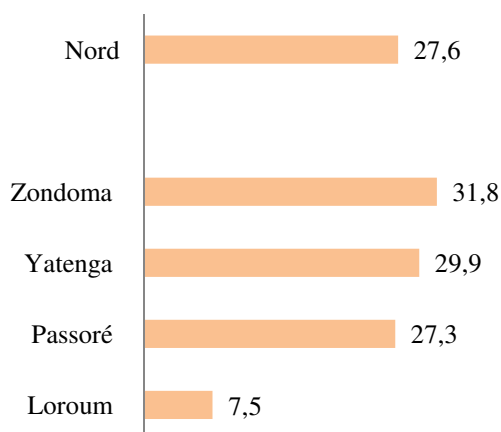
Graphique 31 : Répartition des latrines selon le statut de vidange par zone de résidence (en %)



Au niveau provincial, la proportion de latrines déjà vidangées est importante pour la plupart des provinces. Seul le Loroum est en retrait avec 7,5% de latrines vidangées. Dans les 3 autres provinces au moins 27% des latrines ont déjà été vidangées.

Selon le milieu d'habitation des provinces, la proportion de latrines vidangées est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural. En milieu urbain, la proportion la plus élevée de latrines déjà vidangées est observée dans le Yatenga, soit 53,3%. La proportion la plus faible est observée dans le Loroum, soit 9,4%.

Graphique 32 : Proportion de latrines déjà vidangées par province (en %)



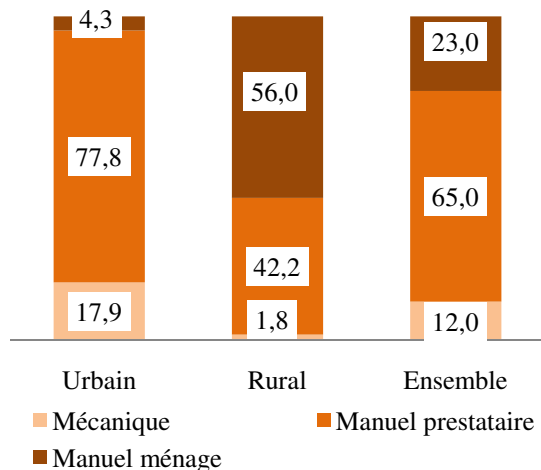
En milieu rural, c'est dans le Zondoma que la proportion de latrines déjà vidangées est la plus élevée. Elle est de 29,5%. Par contre, c'est dans le Loroum que cette proportion est la plus faible en milieu rural comme en milieu urbain (Voir Annexe°1).

En ce qui concerne le mode de vidange dans la région, les 2/3 des latrines vidangées le sont manuellement par un prestataire. La vidange mécanique concerne 1 latrine sur 10 et 2 latrines sur 10 sont vidangées manuellement par le ménage. Il existe cependant d'énormes disparités selon le milieu d'habitation ou la zone de résidence.

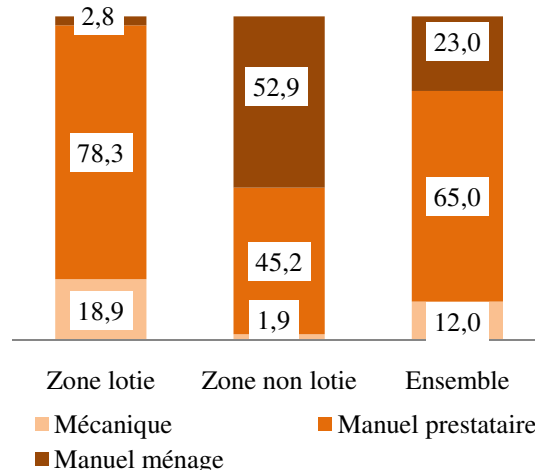
En milieu urbain comme en zone lotie, la vidange manuelle par un prestataire est nettement prépondérante. Par contre en milieu rural ou en zone non lotie, c'est la vidange manuelle pratiquée par le ménage lui-même qui est majoritaire. La vidange mécanique n'est significativement pratiquée qu'en milieu urbain et en zone lotie.

Cette situation laisse entrevoir que les excréta ne sont pas convenablement gérés, ce qui pourrait rendre l'environnement immédiat de ces ménages insalubre et constituer une source de risques sanitaires pour leurs membres.

Graphique 33 : Répartition des latrines déjà vidangées selon le mode de vidange par milieu d'habitation (en %)



Graphique 34 : Répartition des latrines déjà vidangées selon le mode de vidange par zone de résidence (en %)



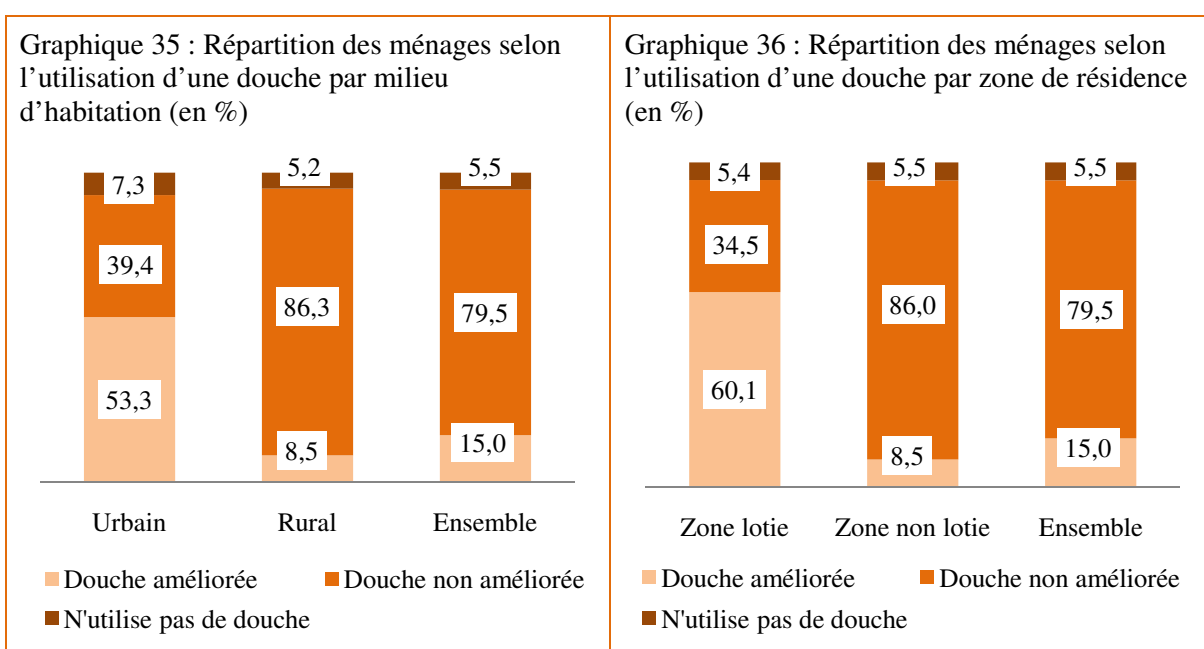
III. GESTION DES EAUX USEES

III.1. Utilisation d'une douche

La majorité des ménages de la région, soit 95 ménages sur 100 utilisent des douches aménagées⁸ dont 80 utilisent des douches non améliorées contre 15 qui utilisent des douches améliorées⁹. Les 5 ménages restants n'utilisent pas de douche¹⁰.

L'utilisation de douches non améliorées est répandue tant en milieu urbain qu'en milieu rural, et celle des douches améliorées y est également significative. Cependant, en milieu urbain, plus de la moitié des ménages utilise des douches améliorées. Cette proportion est 6 fois moins élevée en milieu rural.

Le profil d'utilisation des douches selon la zone de résidence est similaire à celui selon le milieu d'habitation.



La désagrégation du phénomène au niveau provincial montre qu'il y a peu de ménages qui utilisent des douches améliorées et cela concerne la plupart des provinces. En effet, dans les provinces du Passoré, du Loroum et du Zondoma, les proportions sont faibles, moins de 10% des ménages utilisent des douches améliorées. Seule la province du Yatenga a un taux supérieur à la moyenne régionale, soit 23%.

⁸ Une douche aménagée est un espace délimité par un matériau quelconque permettant d'assurer l'intimité et utilisé exclusivement pour se laver.

⁹ Une douche améliorée est une douche raccordée à un système adéquat d'évacuation des eaux usées (puisard, fosse septique, etc.).

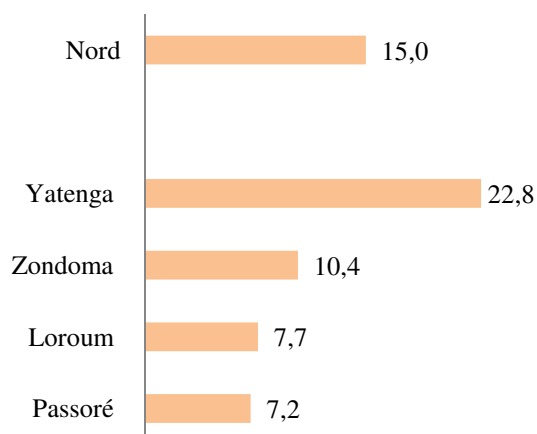
¹⁰ Un ménage « n'utilise pas de douche » s'il n'a pas de douche aménagée ou s'il utilise une latrine en usage mixte.

Selon le milieu d'habitation dans toutes les provinces, la proportion de ménages qui utilisent des douches améliorées est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural.

En milieu urbain, l'utilisation des douches améliorées est la plus répandue dans le Yatenga. Elle y concerne 2/3 des ménages. Elle est moins répandue dans le Zondoma et le Passoré où elle concerne 1/3 des ménages urbains. Elle est la plus faible dans le Loroum.

En milieu rural, c'est dans le Yatenga que l'utilisation des douches améliorées est la plus répandue avec près de 13%. Dans les autres provinces cette proportion est nettement plus faible. (Voir Annexe 1).

Graphique 37 : Proportion de ménages utilisant une douche améliorée par province (en %)



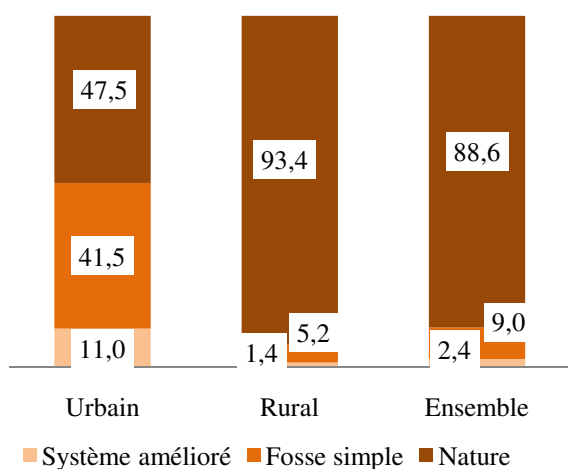
III.2. Mode d'évacuation des eaux usées des douches

Le déversement direct dans la nature est le principal mode d'évacuation des eaux de douche utilisé dans la région. Cela concerne 88,6% des douches. Ce mode d'évacuation est beaucoup plus fréquent en milieu rural ou en zone non lotie comme l'attestent les graphiques 38 et 39.

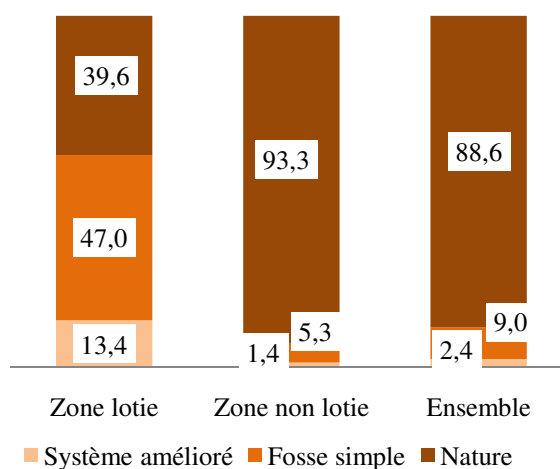
L'utilisation des fosses simples pour l'évacuation des eaux usées de douches n'est pas négligeable, elle est plus fréquente en milieu urbain et en zone lotie où elle concerne respectivement 42% et 47,0% des douches.

Moins de 3% de douches de la région sont raccordées à des systèmes d'évacuation améliorés que sont le puisard, la fosse septique ou la fosse étanche. Le peu de douches qui en possèdent sont situées en milieu urbain ou en zone lotie.

Graphique 38 : Répartition des douches par type d'évacuation des eaux usées selon le milieu d'habitation (en %)



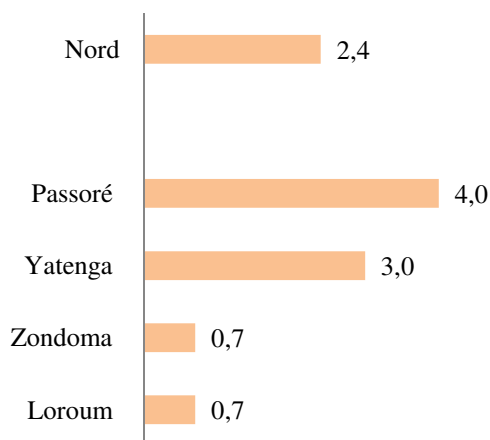
Graphique 39 : Répartition des douches par type d'évacuation des eaux usées selon la zone de résidence (en %)



Au niveau provincial, comme au niveau régional, très peu de douches sont raccordées à des systèmes améliorés d'évacuation des eaux usées dans toutes les provinces. En effet, la proportion de douches améliorées n'atteint 5% dans aucune province.

Au niveau de chacune des provinces, les douches ayant des systèmes d'évacuation améliorés ne sont fréquentes qu'en milieu urbain. Les disparités sont peu importantes au sein de chaque milieu d'habitation. Ainsi, leur proportion se situe entre 4,9% et 17,5% en milieu urbain et entre 0,2% et 3,2% en milieu rural (Voir Annexe 1).

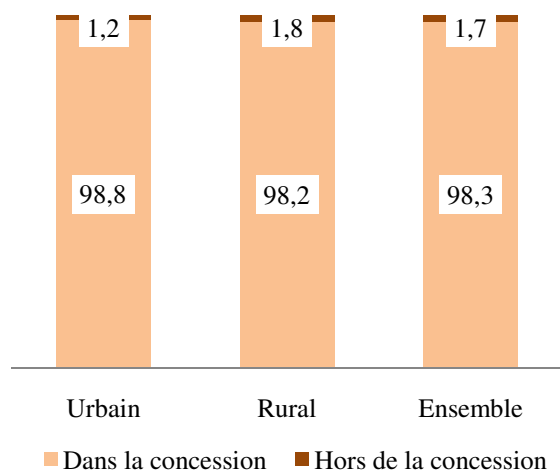
Graphique 40 : Proportion de douches ayant un système d'évacuation amélioré par province (en %)



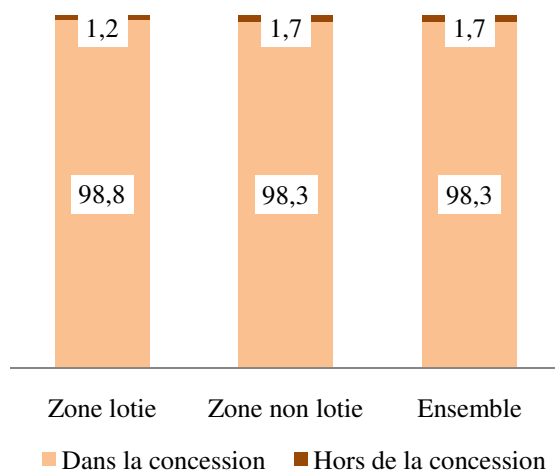
III.3. Localisation des douches

Sur l'ensemble de la région, la quasi-totalité des douches observées sont situées dans les concessions des ménages. C'est le même constat quels que soient la zone de résidence, le milieu d'habitation et la province.

Graphique 41 : Répartition des douches selon leur localisation par milieu d'habitation (en %)



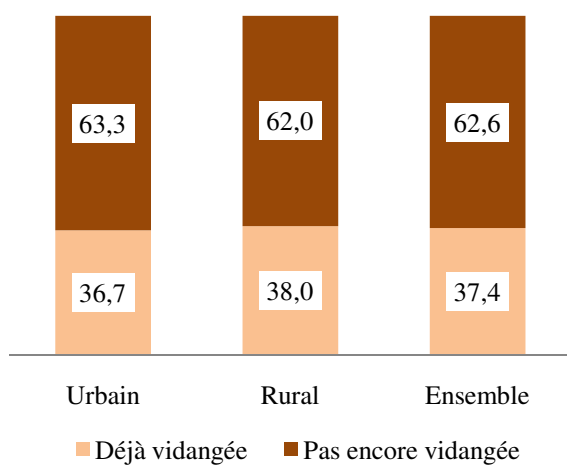
Graphique 42 : Répartition des douches selon leur localisation par zone de résidence (en %)



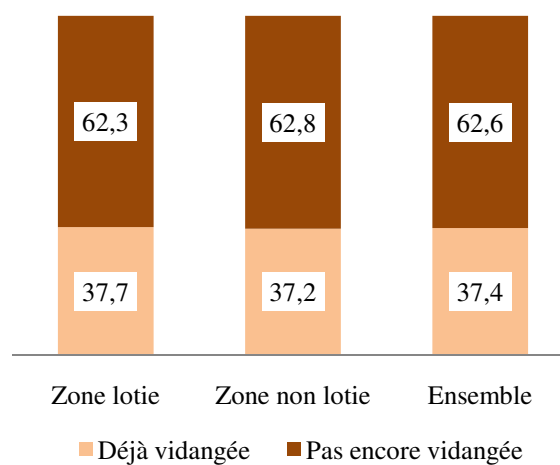
III.4. Vidange des douches

Parmi les systèmes d'évacuation des eaux de douches présents dans la région du Nord, environ 6 ouvrages sur 10 n'ont pas encore été vidangés et ce, indépendamment du milieu d'habitation et de la zone de résidence.

Graphique 43 : Répartition des douches selon le statut de vidange par milieu d'habitation (en %)



Graphique 44 : Répartition des douches selon le statut de vidange par zone de résidence (en %)



CONCLUSION

CONCLUSION

L'enquête nationale sur l'accès des ménages aux ouvrages d'assainissement familial 2010 permet d'établir précisément la situation de l'assainissement familial en 2010 au plan national, régional et provincial et d'en tirer tous les enseignements pour mettre en place les stratégies les mieux adaptées.

Les résultats présentés dans cette monographie permettent de dégager de grandes tendances de la situation de l'assainissement familial dans la région du Nord.

La défécation dans la nature est un peu plus répandue dans le Nord qu'au niveau national. Ce phénomène touche 2/3 des ménages. La situation est plus préoccupante en milieu rural où 3/4 des ménages défèquent dans la nature alors que cela ne concerne que 1 ménage sur 10 en milieu urbain.

La plupart des ménages qui utilisent un ouvrage recourent aux latrines traditionnelles avec dalle en béton. Les latrines de la région sont majoritairement de ce type. Les latrines améliorées sont en proportion très faible.

Les latrines sont en majorité partagées entre plusieurs ménages. Elles sont presque toutes équipées de fosses simples. Une proportion considérable d'entre elles est située hors des concessions. Elles sont accessibles à tout moment aux ménages qui les utilisent et peu d'entre elles ont déjà été vidangées. Pour celles qui l'ont été, c'était majoritairement par l'utilisation des services d'un prestataire manuel mais la vidange mécanique est significativement représentée.

Le taux d'accès à l'assainissement familial est extrêmement faible dans la région. Il est globalement de 0,4%. En milieu urbain, ce taux est de 2,4% tandis qu'il est quasi-nul en milieu rural. Le Nord est ainsi l'une des régions où l'accès à l'assainissement familial est extrêmement marginal. La région se situe en avant dernière position au niveau national, juste avant le Centre-Sud.

Comme au niveau régional, l'accès à l'assainissement familial dans toutes les provinces est extrêmement faible.

Comme dans la plupart des régions, l'accès à l'assainissement familial semble être lié au niveau de vie du ménage. Ce sont seulement les ménages les plus aisés qui ont le plus accès aux ouvrages d'assainissement familial améliorés. Ce constat devrait interpeller sur la question plus générale de la subvention pour la construction d'ouvrages d'assainissement familial.

En matière de gestion des eaux usées, la plupart des eaux usées de douches sont évacuées directement dans la nature. La majorité des douches en milieu urbain sont améliorées.

Ces éléments sont autant d'informations sur la base desquelles les interventions devront être orientées pour assurer à la population de la région du Nord un accès équitable à l'assainissement familial dans les prochaines années.

La première action devrait être de combattre la pratique de la défécation à l'air libre qui peut être à l'origine de contamination des sources d'approvisionnement en eau et donc responsable de nombreuses maladies notamment chez les enfants. Il faudrait dès à présent développer largement les actions de sensibilisation et de promotion des latrines auprès des communautés et de leurs représentants pour amorcer le nécessaire changement de comportement dans la région.

ANNEXES

ANNEXE 1 : TABLEAU DES PRINCIPAUX INDICATEURS

INDICATEUR-MILIEU URBAIN	Unité	Loroum	Passoré	Yatenga	Zondoma	Urbain
Caractéristiques des ménages						
Zone de résidence						
Ménages situés en zone lotie	% ménages	28,8	62,3	92,9	50,4	75,5
Sexe du chef de ménage						
Ménages dont le chef est de sexe féminin	% ménages	5,4	9,2	15,2	13,2	13,1
Alphabétisation du chef de ménage						
Ménages dont le chef est non alphabétisé	% ménages	65,3	58,5	36,1	61,1	46,0
Ménages dont le chef est alphabétisé	% ménages	34,7	41,5	63,9	38,9	54,0
Statut d'occupation du logement						
Ménages propriétaires de leurs logements	% ménages	87,8	77,8	48,4	86,6	62,4
Ménages locataires de leurs logements	% ménages	7,0	21,2	30,8	10,4	23,8
Source approvisionnement eau de boisson						
Source d'eau non potable	% ménages	34,3	17,3	10,1	20,9	15,3
Point d'eau potable	% ménages	65,7	66,2	67,3	69,9	67,4
Branchement privé au réseau de distribution	% ménages	0,0	16,5	22,6	9,2	17,3
Accès des ménages à l'assainissement des excréta						
Pratiques de défécation						
Ménages déféquant dans la nature	% ménages	35,7	31,4	4,6	16,5	13,3
Ménages utilisant une latrine	% ménages	64,3	68,6	95,4	83,5	86,7
Latrine tradi. sans dalle en béton + SanPlat	% ménages	11,0	0,0	1,9	22,3	5,5
Latrine tradi. avec dalle en béton	% ménages	79,7	98,0	94,2	77,7	91,0
Latrine améliorée	% ménages	9,3	2,0	3,9	0,0	3,5
Taux d'accès à l'assainissement familial	% ménages	3,5	1,4	3,1	0,0	2,4
Accès aux douches						
Ménages n'utilisant pas une douche	% ménages	8,9	23,9	4,5	3,0	7,3
Ménages utilisant une douche non améliorée	% ménages	69,6	40,4	27,8	62,8	39,4
Ménages utilisant une douche améliorée	% ménages	21,5	35,7	67,7	34,2	53,3
Accès aux bacs à laver						
Ménages utilisant un bac à laver	% ménages	0,5	0,3	1,7	0,2	1,1
Caractéristiques des ouvrages d'excreta						
Stock d'ouvrages	Ouvrages	1 700	2 200	15 000	3 400	22 300
Type d'ouvrages						
Latrine tradi. sans dalle en béton	% ouvrages	10,5	0,0	1,7	25,1	5,7
Latrine tradi. avec dalle en béton + SanPlat	% ouvrages	80,6	98,1	93,9	74,9	90,5
Latrine améliorée	% ouvrages	8,9	1,9	4,4	0,0	3,8
Localisation des ouvrages						
Ouvrages situés hors de la concession	% ouvrages	19,6	7,7	1,5	30,3	7,8
Accessibilité des ouvrages						
Ouvrages non accessibles à tout moment	% ouvrages	11,0	7,6	2,5	5,7	4,2
Partage des ouvrages						
Ouvrages partagés par plusieurs ménages	% ouvrages	74,1	58,6	77,7	85,1	76,6
Utilisateurs quotidiens des ouvrages						
Nombre moyen d'utilisateurs par ouvrage	Utilisateurs	15,8	11,2	11,4	17,3	12,6
Ouvrages avec plus de 10 utilisateurs	% ouvrages	65,5	43,9	43,9	73,4	50,0
Usage des ouvrages						
Usage pour excréta exclusivement	% ouvrages	76,1	87,5	91,1	96,6	90,4
Usage mixte (excréta et eaux de douche)	% ouvrages	22,6	12,5	8,7	3,4	9,3
Mode de stockage des excréta						
Ouvrages avec une fosse simple	% ouvrages	99,3	98,9	96,6	100,0	97,6
Vidange des ouvrages						
Ouvrages déjà vidangés	% ouvrages	9,4	31,9	53,3	35,6	45,2
Mode de vidange des ouvrages déjà vidangés						
Vidange manuel par le ménage	% ouvrages	43,1	19,4	2,0	5,3	4,3
Vidange manuel par un prestataire	% ouvrages	42,4	78,3	76,3	93,2	77,8
Vidange mécanique	% ouvrages	14,5	2,3	21,7	1,5	17,9
Caractéristiques des douches						
Localisation des douches						
Douches situées hors de la concession	% douches	1,4	6,1	0,4	1,3	1,2
Mode d'évacuation des eaux usées						
Douches avec système d'évacuation amélioré	% douches	5,3	17,5	13,6	4,9	11,0
Douches avec une fosse simple	% douches	10,6	30,8	57,2	24,3	41,4
Nature	% douches	84,1	51,7	29,2	70,8	47,6
Vidange des fosses de douches						
Fosses de douches déjà vidangées	% douches	32,6	32,4	39,7	20,0	36,7

INDICATEUR-MILIEU RURAL	Unité	Loroum	Passoré	Yatenga	Zonoma	Rural
Caractéristiques des ménages						
Zone de résidence						
Ménages situés en zone lotie	% ménages	0,0	1,2	2,7	3,0	1,9
Sexe du chef de ménage						
Ménages dont le chef est de sexe féminin	% ménages	0,6	2,8	3,6	8,6	3,7
Alphabétisation du chef de ménage						
Ménages dont le chef est non alphabétisé	% ménages	75,9	87,4	67,2	75,5	74,9
Ménages dont le chef est alphabétisé	% ménages	24,1	12,6	32,8	24,5	25,1
Statut d'occupation du logement						
Ménages propriétaires de leurs logements	% ménages	98,5	94,1	98,4	93,5	96,6
Ménages locataires de leurs logements	% ménages	0,0	0,3	0,2	0,2	0,2
Source approvisionnement eau de boisson						
Source d'eau non potable	% ménages	36,4	25,8	43,1	32,3	36,0
Point d'eau potable	% ménages	63,6	74,2	56,9	67,7	64,0
Branchement privé au réseau de distribution	% ménages	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Accès des ménages à l'assainissement des excreta						
Pratiques de défécation						
Ménages déféquant dans la nature	% ménages	81,0	89,4	67,7	72,0	76,0
Ménages utilisant une latrine	% ménages	19,0	10,6	32,3	28,0	24,0
Latrine tradi. sans dalle en béton	% ménages	68,2	0,0	23,1	49,0	30,3
Latrine tradi. avec dalle en béton + SanPlat	% ménages	29,2	100,0	76,6	51,0	69,2
Latrine améliorée	% ménages	2,6	0,0	0,3	0,0	0,5
Taux d'accès à l'assainissement familial	% ménages	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1
Accès aux douches						
Ménages n'utilisant pas une douche	% ménages	13,2	10,3	1,0	0,9	5,2
Ménages utilisant une douche non améliorée	% ménages	80,7	85,0	86,6	93,1	86,3
Ménages utilisant une douche améliorée	% ménages	6,1	4,7	12,4	6,0	8,5
Accès aux bacs à laver						
Ménages utilisant un bac à laver	% ménages	0,3	0,0	0,3	0,0	0,2
Caractéristiques des ouvrages d'excreta						
Stock d'ouvrages	Ouvrages	4 200	3 900	20 900	5 700	34 700
Type d'ouvrages						
Latrine tradi. sans dalle en béton + SanPlat	% ouvrages	67,2	0,0	24,0	48,8	30,7
Latrine tradi. avec dalle en béton	% ouvrages	30,3	100,0	75,7	51,2	68,8
Latrine améliorée	% ouvrages	2,5	0,0	0,3	0,0	0,5
Localisation des ouvrages						
Ouvrages situés hors de la concession	% ouvrages	5,8	59,1	23,9	33,5	27,2
Accessibilité des ouvrages						
Ouvrages non accessibles à tout moment	% ouvrages	0,0	9,6	11,8	7,6	9,4
Partage des ouvrages						
Ouvrages partagés	% ouvrages	88,5	66,0	77,2	80,6	77,9
Utilisateurs quotidiens des ouvrages						
Nombre moyen d'utilisateurs par ouvrage	Utilisateurs	13,2	18,8	14,7	16,2	15,2
Ouvrages avec plus de 10 utilisateurs	% ouvrages	53,8	74,8	56,7	68,2	60,3
Usage des ouvrages						
Usage pour excreta exclusivement	% ouvrages	86,2	92,7	94,9	98,5	94,2
Usage mixte (excreta et eaux de douche)	% ouvrages	13,8	4,9	4,1	1,5	4,9
Mode de stockage des excreta						
Ouvrages avec une fosse simple	% ouvrages	97,5	99,1	100,0	100,0	99,6
Vidange des ouvrages						
Ouvrages déjà vidangés	% ouvrages	6,7	24,8	13,2	29,5	16,4
Mode de vidange des ouvrages déjà vidangés						
Vidange manuel par le ménage	% ouvrages	68,3	62,9	57,4	47,7	56,0
Vidange manuel par un prestataire	% ouvrages	31,7	37,1	39,9	50,6	42,2
Vidange mécanique	% ouvrages	0,0	0,0	2,7	1,7	1,8
Caractéristiques des douches						
Localisation des douches						
Douches situées hors de la concession	% douches	0,5	4,1	1,8	0,4	1,8
Mode d'évacuation des eaux usées						
Douches avec système d'évacuation amélioré	% douches	0,2	3,2	1,6	0,2	1,4
Douches avec une fosse simple	% douches	5,5	1,3	6,7	4,4	5,2
Nature	% douches	94,3	95,5	91,7	95,4	93,4
Vidange des fosses de douches						
Fosses de douches déjà vidangées	% douches	0,0	24,8	47,6	37,9	38,0

INDICATEUR-MILIEU ENSEMBLE	Unité	Loroum	Passoré	Yatenga	Zonoma	Région
Caractéristiques des ménages						
Zone de résidence						
Ménages situés en zone lotie	% ménages	3,0	6,1	19,7	10,4	12,6
Sexe du chef de ménage						
Ménages dont le chef est de sexe féminin	% ménages	1,1	3,3	5,8	9,3	5,0
Alphabétisation du chef de ménage						
Ménages dont le chef est non alphabétisé	% ménages	74,8	85,1	61,3	73,2	70,7
Ménages dont le chef est alphabétisé	% ménages	25,2	14,9	38,7	26,8	29,3
Statut d'occupation du logement						
Ménages propriétaires de leurs logements	% ménages	97,4	92,8	89,0	92,4	91,6
Ménages locataires de leurs logements	% ménages	0,7	2,0	6,0	1,8	3,7
Source approvisionnement eau de boisson						
Source d'eau non potable	% ménages	36,2	25,1	36,9	30,5	33,0
Point d'eau potable	% ménages	63,8	73,6	58,8	68,1	64,5
Branchement privé au réseau de distribution	% ménages	0,0	1,3	4,3	1,4	2,5
Accès des ménages à l'assainissement des excréta						
Pratiques de défécation						
Ménages déféquant dans la nature	% ménages	76,3	84,8	55,8	63,3	66,8
Ménages utilisant une latrine	% ménages	23,7	15,2	44,2	36,7	33,2
Latrine tradi. sans dalle en béton	% ménages	52,1	0,0	14,5	39,5	20,9
Latrine tradi. avec dalle en béton + SanPlat	% ménages	43,4	99,3	83,7	60,5	77,4
Latrine améliorée	% ménages	4,5	0,7	1,8	0,0	1,7
Taux d'accès à l'assainissement familial	% ménages	0,5	0,1	0,7	0,0	0,4
Accès aux douches						
Ménages n'utilisant pas une douche	% ménages	12,8	11,3	1,6	1,2	5,5
Ménages utilisant une douche non améliorée	% ménages	79,5	81,5	75,6	88,4	79,4
Ménages utilisant une douche améliorée	% ménages	7,7	7,2	22,8	10,4	15,1
Accès aux bacs à laver						
Ménages utilisant un bac à laver	% ménages	0,3	0,0	0,6	0,0	0,3
Caractéristiques des ouvrages d'excreta						
Stock d'ouvrages	Ouvrages	5 900	6 100	35 900	9 100	57 000
Type d'ouvrages						
Latrine tradi. sans dalle en béton	% ouvrages	51,2	0,0	14,7	40,0	21,0
Latrine tradi. avec dalle en béton + SanPlat	% ouvrages	44,5	99,3	83,3	60,0	77,2
Latrine améliorée	% ouvrages	4,3	0,7	2,0	0,0	1,8
Localisation des ouvrages						
Ouvrages situés hors de la concession	% ouvrages	9,7	40,7	14,6	32,3	19,7
Accessibilité des ouvrages						
Ouvrages non accessibles à tout moment	% ouvrages	3,1	8,9	7,9	6,9	7,4
Partage des ouvrages						
Ouvrages partagés	% ouvrages	84,4	63,3	77,4	82,2	77,4
Utilisateurs quotidiens des ouvrages						
Nombre moyen d'utilisateurs par ouvrage	Utilisateurs	13,9	16,1	13,3	16,6	14,2
Ouvrages avec plus de 10 utilisateurs	% ouvrages	57,1	63,7	51,4	70,1	56,3
Usage des ouvrages						
Usage pour excréta exclusivement	% ouvrages	83,3	90,8	93,3	97,8	92,7
Usage mixte (excréta et eaux de douche)	% ouvrages	16,3	7,6	6,0	2,2	6,6
Mode de stockage des excréta						
Ouvrages avec une fosse simple	% ouvrages	98,0	99,1	98,6	100,0	98,8
Vidange des ouvrages						
Ouvrages déjà vidangés	% ouvrages	7,5	27,3	29,9	31,8	27,6
Mode de vidange des ouvrages déjà vidangés						
Vidange manuel par le ménage	% ouvrages	59,3	44,7	16,2	30,2	23,0
Vidange manuel par un prestataire	% ouvrages	35,5	54,3	67,0	68,2	65,0
Vidange mécanique	% ouvrages	5,2	1,0	16,8	1,6	12,0
Caractéristiques des douches						
Localisation des douches						
Douches situées hors de la concession	% douches	0,6	4,2	1,6	0,5	1,7
Mode d'évacuation des eaux usées						
Douches avec système d'évacuation amélioré	% douches	0,7	4,0	3,0	0,7	2,4
Douches avec une fosse simple	% douches	6,1	2,9	12,5	6,7	9,0
Nature	% douches	93,2	93,1	84,5	92,6	88,6
Vidange des fosses de douches						
Fosses de douches déjà vidangées	% douches	8,3	27,7	43,5	29,5	37,4

ANNEXE 2 : APERÇU METHODOLOGIQUE

L'ENA est une enquête par sondage, ses principales caractéristiques méthodologiques sont présentées ci-après. Un document méthodologique détaillé est disponible auprès de la DGAEUE. Ce document a été accepté par le Conseil national de la statistique qui a attribué à l'enquête le Visa statistique N°AP2010002CNSCS4.

1. Champ de l'enquête : Le champ de l'ENA est l'ensemble des ménages ordinaires (par opposition aux ménages collectifs que sont par exemple les casernes, les hôpitaux, les internats, etc.), sans aucune distinction, résidents sur toute l'étendue du territoire national.

Le champ des ouvrages d'assainissement couvert par l'enquête est constitué des ouvrages autonomes servant à la gestion des excréta et/ou des eaux usées.

2. Unités statistiques : L'unité d'échantillonnage cible est le ménage ordinaire. L'observation concerne le ménage, le chef de ménage et les ouvrages d'assainissement des excréta et/ou des eaux usées.

3. Stratification : Le niveau de significativité retenu de l'ENA est le milieu d'habitation (urbain ou rural) de la province. Ainsi, 90 strates correspondant aux milieux urbain et rural de chacune des 45 provinces du pays ont été constituées.

4. Base de sondage : Au premier degré de tirage, l'unité de sondage est la Zone de dénombrement (ZD). La base de sondage est constituée de la liste de toutes les ZD du pays issue du RGPH 2006. Au deuxième degré de tirage, l'unité de sondage est le ménage. La base de sondage est obtenue après énumération exhaustive des ménages dans chaque ZD tirée au premier degré.

5. Taille de l'échantillon : A partir des informations issues du RGPH 2006 et sur la base des marges d'erreur maximum retenues pour chaque strate, l'échantillon global de l'enquête a été fixé à 58 480 ménages, soit 2 924 ZD.

6. Tirage de l'échantillon : Le tirage des ménages s'est fait à 2 degrés : au 1^{er} degré, on a tiré les ZD avec des probabilités proportionnelles à leur taille. Au second degré, on a tiré par la méthode systématique dans chaque ZD présélectionnée au 1^{er} degré, 24 ménages après dénombrement intégral de la ZD. Ensuite, parmi les 24 ménages, on a tiré 4 ménages de remplacement, et on a enquêté 20 ménages dans la ZD.

7. Support de collecte : Le principal support de collecte d'informations est un questionnaire de 2 pages conçu pour tenir sur un feuillet A4. Ce questionnaire comporte des questions sur l'identification du ménage, ses caractéristiques, l'utilisation des ouvrages d'assainissement et les caractéristiques précises des ouvrages éventuellement utilisés.

8. Méthode d'enquête : Le questionnaire a été administré par interview directe au chef de ménage ou à son conjoint ou encore à un adulte du ménage. Par ailleurs, les caractéristiques visibles des ouvrages sont renseignées par visualisation directe. Cela a été fait par un personnel spécifiquement formé à cet effet.

9. Traitement et analyse : Après l'enquête sur le terrain, les questionnaires remplis ont été vérifiés puis saisis sur micro-ordinateur. S'en est suivie une phase d'apurement qui a permis de nettoyer quelques erreurs et incohérences dans les fichiers. La tabulation et l'analyse des résultats ont permis de rédiger les rapports de l'enquête constitués principalement d'une monographie nationale et de 13 monographies régionales.

ANNEXE 3 : QUESTIONNAIRE DE L'ENQUETE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE
L'HYDRAULIQUE ET DES RESSOURCES
HALIEUTIQUES
SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE L'ASSAINISSEMENT
DES EAUX USEES ET EXCRETA

ENQUÊTE NATIONALE SUR L'ACCES DES MENAGES AUX OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT FAMILIAL - 2010

Visa statistique N°AP2010002CNSCS4

BURKINA FASO
UNITE-PROGRES-JUSTICE



Extrait de la loi n°012-2007/AN du 31 mai 2007 portant organisation et réglementation des activités statistiques. Art. 8: les données individuelles d'ordre économique ou financier recueillies par les services ou organismes mentionnés à l'alinéa précédent ne peuvent en aucun cas être utilisées à des fins de contrôle fiscal, économique ou social ; ni à des fins de recherche de la part des autorités administratives, politiques, militaires, policières ou judiciaires.

I- IDENTIFICATION DU MENAGE

Nombre de questionnaire(s) utilisés pour ce ménage |__|/|__|

A01. Nom du Chef de ménage :		A02. Numéro du ménage __ _		A03. Date de collecte __ _ - __ _ - 1 1	
A04. Région :	__ _	CM1. Sexe du CM	__	CM7. Occupation principale du CM	__
A05. Province :	__ _	1. Masculin		1. Employeur / Patron	
A06. Commune / Art :	__ _ _	2. Féminin		2. Salarié public ou privé	
A07. Village / Secteur :		CM2. Niveau d'instruction du CM	__	3. Indépendant	
A08. Milieu de résidence (1=Urbain ; 2=Rural)	__	CM		4. Agriculteur/éleveur	
A09. Type de zone (1= Lotie ; 2=Non lotie)	__	1. Aucun		5. Aide / bénévole / apprenti	
A10. N° de la ZD	__ _ _ _	2. Primaire		6. Inactif / étudiant	
A11. Agent enquêteur :	__ _ _	3. Secondaire		7. Chômeur	
A12. Contrôleur :	__ _	4. Supérieur		L1. Type de logement	__
A13. Agent de saisie :	__ _	CM3. Le CM sait-il lire et écrire dans une langue quelconque ?	__	1. Immeuble à appartements	
A14. Type de ménage		1. Oui 2. Non		2. Villa	
1. Ménage sélectionné	__	CM4. Situation matrimoniale du CM	__	3. Maison individuelle simple	
2. Ménage de remplacement		1. Marié(e)		4. Bâtiment à plusieurs logements	
		2. Union libre		5. Maison traditionnelle (ex : case)	
		3. Célibataire		6. Autre : _____	
		4. Divorcé(e) / séparé(e)	__ _	L2. Eau de boisson	__
		5. Veuf / Veuve		1. Barrage, rivière, etc.	
		CM5. Nombre de personnes dans le ménage	__ _	2. Puits traditionnel	
				3. Puits moderne	
		CM6. Statut du logement	__	4. Forage	
		1. Propriétaire		5. Borne fontaine	
		2. Locataire		6. Robinet intérieur propre	
		3. Logé à titre gratuit		7. Robinet intérieur partagé	
				8. Robinet dans une autre cour	
				9. Autre : _____	
				L3. Mode d'éclairage	__
				1. Lampe à Huile/ Pétrole	
				2. Gaz	
				3. Electricité réseau	
				4. Energie solaire	
				5. Groupe électrogène	
				6. Bougie	
				7. Lampe chargeable/ Batterie	
				8. Torche à pile	
				9. Autre : _____	__
				L4. Nature des murs du bâtiment principal	
				1. Ciment/béton	
				2. Pierre	
				3. Brique (cuite)	
				4. Banco (brique de terre)	
				5. Paille	
				6. Autre : _____	__
				L5. Nature de la toiture du bâtiment principal	
				1. Paille/chaume	
				2. Terre	
				3. Tôle	
				4. Dale	
				5. Tuile	
				6. Autre : _____	__
				L6. Nature du sol du bâtiment principal	
				1. Terre battue	
				2. Sable	
				3. Chape de ciment	
				4. Carreaux / Moquette	
				5. Autre : _____	__

II – OUVRAGES POUR LES EXCRETA								Nombre de colonnes remplies (II) :	
L7. Le ménage utilise-t-il un ouvrage pour les excréta ? 1. Oui 2. Non (Si Oui, aller à L9)									
L8. Le ménage possède-t-il un ou plusieurs ouvrages pour les excréta ? 1. Oui 2. Non (si Non, aller à la section III)									
L9. Quel Type d'ouvrage ? (voir liste en bas de page, N° indiquer le numéro d'ordre par ouvrage)	T N°	T N°	T N°	T N°	T N°	T N°	T N°	T N°	T N°
L10. Quel usage en fait le ménage ? 1. Excreta 2. Eaux usées 3. Mixte 4. Non utilisé 5. Autre									
L11. Si autre, préciser :	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____
L12. Le ménage partage-t-il l'ouvrage avec d'autres ménages ? 1. Oui 2. Non									
L13. Combien de personnes utilisent quotidiennement cet ouvrage (y compris du ménage) ?									
L14. L'ouvrage appartient-il au ménage ? 1. Oui 2. Non									
L15. Où est situé l'ouvrage ? 1. Dans la concession 2. Hors de la concession									
L16. Le ménage a-t-il accès à tout moment à l'ouvrage ? 1. Oui 2. Non									
L17. Comment sont évacués les excréta ? (voir liste en bas de la page)									
L18. A-t-on déjà vidangé l'ouvrage ? 1. Oui 2. Non									
L19. Si oui à L18, quel est le mode de vidange généralement utilisé ? 1. Manuel ménage 2. Manuel prestataire 3. Mécanique									

III- OUVRAGES POUR LES EAUX USEES (A) et (B)				Nombre de colonnes remplies (A) :		Nombre de colonnes remplies (B) :			
				(A) EAUX DE DOUCHE		(B) EAUX DE MENAGE (Eaux de vaisselle/ lessive)			
L20. Le ménage utilise-t-il une douche ? 1. Oui 2. Non (si Oui, aller à L22)									
L21. Le ménage possède-t-il une ou plusieurs douche(s) ? 1. Oui 2. Non (si Non, FIN section A)									
L22. Le ménage utilise-t-il un ouvrage pour la vaisselle/lessive ? 1. Oui 2. Non (si Oui, aller à L24)									
L23. Le ménage possède-t-il un ou plusieurs ouvrages pour la vaisselle/lessive ? 1. Oui 2. Non (si Non, FIN section B)									
L24. Inscrire le N° d'ordre de chaque douche (ex. : 1, 2, 3 etc.)	10 N°	10 N°	10 N°	10 N°					
L25. Inscrire le N° d'ordre de chaque bac à laver (ex. : 1, 2, 3 etc.)						11 N°	11 N°	11 N°	11 N°
L26. Combien de personnes du ménage utilisent cet ouvrage ?									
L27. L'ouvrage appartient-il au ménage ? 1. Oui 2. Non									
L28. Le ménage partage-t-il l'ouvrage avec d'autres ménages ? 1. Oui 2. Non									
L29. Où est situé l'ouvrage ? 1. Dans la concession 2. Hors de la concession									
L30. Comment sont évacuées les eaux usées ? (voir liste en bas de page)									
L31. A-t-on déjà vidangé l'ouvrage ? 1. Oui 2. Non									
L32. Si oui à L31, quel est le mode de vidange généralement utilisé ? 1. Manuel ménage 2. Manuel prestataire 3. Mécanique									

(L9) OUVRAGES EXCRETA		(L17)EVACUATION EXCRETA		OUVRAGES EAUX USEES		(L30)EVACUATION EAUX USEES	
1. Latrine traditionnelle sans dalle en béton	6. Latrine ECOSAN	1. Egout	2. Fosse septique	(A) EAUX DE DOUCHE (L24)	(B) EAUX DE MENAGE (L25)	1. Egout	2. Fosse septique
2. Latrine traditionnelle avec dalle en béton	7. Toilette à chasse d'eau manuelle (TCM) une fosse	3. Fosse étanche	4. Fosse simple	10. Douche	11. Bac à laver / évier / lavabo	3. Fosse étanche	4. Fosse simple
3. Latrine SanPlat	8. Toilette à chasse d'eau manuelle(TCM) double fosse	5. Compost (ECOSAN)	8. Rue/cour/caniveau/nature			6. Puisard	7. Fosse fumière
4. Latrine VIP une fosse/SanPlat améliorée	9. Toilette à chasse d'eau mécanique	9. Autre				8. Rue/cour/caniveau/nature	9. Autre
5. Latrine VIP double fosse							

ANNEXE 4 : BIBLIOGRAPHIE

Documents législatifs

1. Loi N°055-2004/AN du 21 décembre 2004 portant Code général des collectivités territoriales, Assemblée nationale, 2004
2. Loi N°022-2005/AN du 24 mai 2005 portant Code de l'Hygiène Publique au Burkina Faso, Assemblée nationale, 2005

Documents du Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques et structures rattachées

3. Elaboration du Programme National d'approvisionnement en eaux Potable et assainissement à l'horizon 2015, Mission 2 Stratégie, Volume 3 – Sous Programme rural eau potable et assainissement, Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques, juillet 2006
4. Elaboration du Programme national d'approvisionnement en eau potable et assainissement à l'horizon 2015, Mission 1 Etat des lieux, Volume 2 – Assainissement, Direction Générale des Ressources en Eau, Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques, mai 2006
5. Elaboration du Programme national d'approvisionnement en eau potable et assainissement à l'horizon 2015, Mission 2 Stratégie, Volume 4 – Sous Programme urbain eau potable et assainissement, Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques, juillet 2006
6. Etat des lieux de l'assainissement, rapport final, décembre 2005
7. Opérationnalisation de la stratégie de mise en œuvre de la composante « Infrastructures d'assainissement en milieu rural » du PN-AEPA, Volet 1 : Contexte socio-économique des populations et motivations liées à l'assainissement. PN-AEPA 2015, Direction Générale de l'Assainissement des Eaux Usées et Excreta, Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques, 2007
8. Opérationnalisation de la stratégie de mise en œuvre de la composante « Infrastructures d'assainissement en milieu rural » du PN-AEPA, Volet 2 : Options technologiques. PN-AEPA 2015, Direction Générale de l'Assainissement des Eaux Usées et Excreta, Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques, 2007
9. Politique et stratégie nationales d'assainissement, Direction Générale des Ressources en Eau, Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques, juillet 2007
10. Programme national d'approvisionnement en eau potable et assainissement à l'horizon 2015, Manuel de Suivi Evaluation (MSE), Tome 1 : Cadre conceptuel, Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques, juillet 2007
11. Programme national d'approvisionnement en eau potable et assainissement à l'horizon 2015, Manuel de Suivi Evaluation (MSE), Tome 2 : Outils et méthodes pour le volet rural, Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques, avril 2008

12. Programme national d'approvisionnement en eau potable et assainissement à l'horizon 2015, Document de programme, Direction Générale des Ressources en Eau, Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques, novembre 2006
13. Rapport bilan annuel au 31 décembre 2010, Programme national d'approvisionnement en eau potable et assainissement à l'horizon 2015, Secrétariat général, Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques, mars 2011
14. Rapport sectoriel régional, Bilan annuel au 31 décembre 2010, Programme national d'approvisionnement en eau potable et assainissement à l'horizon 2015, Direction régionale de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques du Nord, février 2011
15. Rapport sur les données statistiques de l'assainissement issues du RGPH 2006 et de l'EICVM 2009, Travaux de Ouahigouya, Direction Générale de l'Assainissement des Eaux Usées et Excreta, Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques, septembre 2010
16. Rapport d'activités 2010, Office national de l'eau et de l'assainissement, 2011

Document du Ministère de l'Education nationale et de l'Alphabétisation

17. Annuaire statistique de l'Education nationale 2010/2011, Direction des Etudes et de la Planification, Ministère de l'Education nationale et de l'Alphabétisation, avril 2011

Documents du Ministère de l'Economie et des Finances et structures rattachées

18. Recensement général de la population et de l'habitation 2006 (RGPH 2006), Analyse des résultats définitifs, Thème 2 « Etat et structure de la population », Comité national du recensement, Ministère de l'Economie et des Finances, août 2009
19. Recensement général de la population et de l'habitation 2006 (RGPH 2006), Analyse des résultats définitifs, Thème 9 « Croissance urbaine », Comité national du recensement, Ministère de l'Economie et des Finances, octobre 2009
20. Recensement général de la population et de l'habitation 2006 (RGPH 2006), Monographie de la région du Nord, Comité national du recensement, Ministère de l'Economie et des Finances, décembre 2009
21. Recueil des concepts, définitions, indicateurs, méthodologies, nomenclatures et outils de collecte utilisés dans le système statistique national », Institut National de la Statistique et de la Démographie, Ministère de l'Economie et des Finances, août 2009
22. Rapport sur les projections démographiques de 2007 à 2020, Institut National de la Statistique et de la Démographie, Ministère de l'Economie et des Finances, août 2009
23. Annuaire statistique 2009, Institut National de la Statistique et de la Démographie, Ministère de l'Economie et des Finances, août 2009
24. Profil des régions du Burkina Faso, Direction générale de l'aménagement du territoire et du développement local et régional, Ministère de l'Economie et des Finances, 2010
25. Stratégie de croissance accélérée et de développement durable 2011-2015, Ministère de l'Economie et des Finances

